

APRÈS LE VERDICT DES URNES **Le prochain gouvernement au cœur des enjeux**

PAGE 2



ALGÉRIE-ESPAGNE **Energie, confiance et ambitions communes**

PAGE 3

Entre enjeux énergétiques, coopération sécuritaire et rapprochement diplomatique, les deux pays misent sur le dialogue pour reconstruire une relation stratégique au cœur de l'espace euro-méditerranéen.



Octroi de visas aux
Algériens

Paris temporise face à la pression de la droite

PAGE 4



Relance du dialogue social
et réforme en profondeur

L'appel des syndicats de la santé

PAGE 5

MONDIAL
2026

L'ESPAGNE
S'IMPOSE DEVANT
L'ARGENTINE

La Roja s'offre une deuxième étoile

PAGE 12



**L'ÉCHO DES
RÉSEAUX SOCIAUX**



L'eau de l'espoir

PAGE 15

APRÈS LE VERDICT DES URNES

Le prochain gouvernement au cœur des enjeux

Entre continuité et renouvellement, plusieurs scénarios restent posés sur le bureau du chef de l'État.

L'annonce des résultats définitifs des élections législatives par la Cour constitutionnelle marque la fin du processus électoral engagé le 2 juillet et ouvre une nouvelle étape politique consacrée à la formation du prochain gouvernement et à la définition de ses orientations.

La proclamation officielle des résultats constitue l'ultime étape juridique du rendez-vous électoral. Les résultats rendus publics par la Cour constitutionnelle sont définitifs et ne peuvent faire l'objet d'aucun recours. Ils seront publiés au Journal officiel avant leur transmission au président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, ainsi qu'au président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Karim Khalfane.

Cette procédure ouvre la voie à l'installation de la nouvelle Assemblée populaire nationale. Les députés élus seront convoqués à la séance inaugurale de la nouvelle législature dans un délai de quinze jours, une étape qui permettra la mise en place des structures parlementaires et le lancement officiel des travaux de la nouvelle composante de l'APN.

PROCHAINE ÉCHÉANCE POLITIQUE

Au-delà de l'installation du Parlement, l'attention se porte désormais sur la future équipe gouvernementale. La nouvelle configuration politique issue des urnes devra être prise en considération dans le choix de l'Exécutif, même si la Constitution confère au président de la République un rôle central dans ce processus.

La Constitution de 2020 distingue deux situations selon la majorité issue des élections législatives. En cas de majorité présidentielle, le président nomme un Premier ministre chargé d'appliquer son programme. En cas de majorité parlementaire, un chef de gouvernement issu de cette majori-



té est chargé de conduire l'action gouvernementale. Les articles 103 à 105 précisent les modalités de nomination et de formation du gouvernement selon chaque configuration. Si la Constitution ne prévoit pas la démission automatique du gouvernement après les législatives, un réajustement de l'Exécutif peut intervenir pour tenir compte de la nouvelle majorité. Le président de la République conserve ainsi un rôle central dans la désignation du gouvernement.

Le président de la République demeure ainsi l'acteur central dans la désignation du Premier ministre et des membres du gouvernement, conformément aux prérogatives qui lui sont attribuées.

Plusieurs options s'offrent, désormais, au chef de l'État. Il peut renouveler sa confiance au Premier ministre actuel, Sifi Ghrieb, ou choisir une nouvelle personnalité pour conduire l'action gouvernementale. Il peut également décider de maintenir temporairement l'équipe en place, notamment en raison des préparatifs liés à la rentrée sociale de septembre, une période

nécessitant une forte mobilisation des différents secteurs de l'État.

Un remaniement ministériel partiel reste également envisageable afin d'apporter une nouvelle dynamique aux secteurs jugés prioritaires ou nécessitant des ajustements.

QUEL PROFIL POUR LE PROCHAIN EXÉCUTIF ?

L'autre question majeure concerne le profil du prochain Exécutif. Deux orientations se présentent : la formation d'un gouvernement à dominante politique ou le maintien d'une équipe largement composée de technocrates.

Une équipe politique pourrait intégrer des cadres issus des formations ayant obtenu les meilleurs résultats aux élections législatives, renforçant ainsi le lien entre la représentation parlementaire et l'action gouvernementale.

À l'inverse, le recours à des technocrates, choisis pour leur expertise et leur expérience dans leurs domaines respectifs,

demeure une option privilégiée afin de garantir une approche axée sur la compétence et l'efficacité de gestion.

Le président Tebboune pourrait également engager des consultations avec les partis représentés au Parlement, comme cela avait été le cas après les élections de 2021. Ces rencontres permettraient aux formations politiques de proposer des profils susceptibles d'intégrer le gouvernement. Cependant, ces consultations ne constituent pas une obligation constitutionnelle. Le chef de l'État conserve la liberté de choisir les membres de l'Exécutif en fonction des priorités nationales et des objectifs fixés.

UNE NOUVELLE PHASE INSTITUTIONNELLE

Après les législatives de 2021, le gouvernement a intégré quelques personnalités issues de formations politiques représentées au Parlement, mais l'essentiel de l'équipe gouvernementale était composé de technocrates. Au fil du temps, l'Exécutif s'est progressivement éloigné d'une représentation partisane directe.

Avec l'installation prochaine de la nouvelle Assemblée populaire nationale issue du scrutin du 2 juillet, l'Algérie entre dans une phase politique importante. Le choix du futur gouvernement devra répondre à plusieurs impératifs : assurer la continuité de l'action publique, accompagner les réformes engagées et prendre en compte les nouveaux équilibres politiques issus des urnes. La désignation du Premier ministre et la composition de la prochaine équipe gouvernementale constitueront les prochains rendez-vous majeurs de la scène politique nationale. Elles permettront de déterminer l'orientation que l'Exécutif entend donner à cette nouvelle étape institutionnelle.

Assia M.

ABDELKRIM BENMBAREK, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU FLN

«Notre victoire, une réponse aux sceptiques»

Le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmbarek, a estimé que la victoire de son parti lors des élections législatives du 2 juillet, avec l'obtention de 91 sièges, est le résultat d'un travail collectif organisé et l'aboutissement d'une campagne électorale de grande envergure, menée dans un esprit civilisé par les différentes structures du parti sur le terrain. Intervenant lors d'une conférence de presse tenue hier au siège du parti, Abdelkrim Benmbarek a considéré cette victoire comme «un renouvellement de la confiance des citoyens envers leur parti, envers le projet national qu'il porte et envers sa capacité à continuer à jouer son rôle historique et politique au service des intérêts supérieurs de l'Algérie, de son peuple et de ses institutions constitutionnelles».

Le premier responsable du FLN a également affirmé que «cette victoire représente une réponse démocratique claire à tous ceux qui ont parié sur le déclin du Front de libération nationale ou tenté de remettre en cause son statut national».



Selon lui, «le grand gagnant de ces élections reste l'Algérie», estimant que «les institutions ont triomphé, que la volonté populaire a été respectée et que la démocratie a remporté le pari face aux tentatives de remise en cause, grâce à l'organisation d'un scrutin juste, sécurisé et transparent».

LA SOLIDITÉ DU PROCESSUS DÉMOCRATIQUE

Abdelkrim Benmbarek a souligné que les élections législatives se sont déroulées dans des conditions organisationnelles et sécuritaires marquées par l'intégrité, la

transparence et la discipline, ce qui, selon lui, reflète l'évolution de l'expérience démocratique en Algérie. Il a également salué la volonté des institutions de l'État de garantir l'exercice des droits constitutionnels et d'assurer la réussite de ce rendez-vous électoral. Pour le secrétaire général du FLN, ces élections constituent «un tournant politique décisif», confirmant la solidité du processus démocratique dans la «nouvelle Algérie», ainsi que la capacité de l'État et de ses institutions constitutionnelles à organiser des scrutins dans un climat de sécurité, de stabilité et de trans-

parence, tout en respectant pleinement la volonté populaire, considérée comme la seule source de légitimité.

UN ENGAGEMENT RENOUVÉ

Le secrétaire général du FLN a, par ailleurs, réaffirmé l'engagement de son parti à poursuivre son soutien au programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et à œuvrer de manière responsable afin d'apporter l'appui politique et législatif nécessaire à la mise en œuvre des réformes majeures.

Il a assuré que le parti continuera à contribuer au renforcement de la stabilité du pays et à défendre les intérêts de la nation.

Abdelkrim Benmbarek a également affirmé que les députés du FLN «seront à la hauteur de la confiance» placée en eux par les citoyens, en étant «la voix du peuple» au sein de l'Assemblée populaire nationale. Il a ajouté que leur contribution, aux côtés des différentes institutions de l'État, permettra de répondre aux attentes des citoyens et de concrétiser leurs aspirations.

TIRER LES ENSEIGNEMENTS DU SCRUTIN

Tout en exprimant sa satisfaction concernant les résultats obtenus, le secrétaire général du FLN a affirmé que son parti abordera cette victoire avec «un esprit de responsabilité». Il a indiqué que le FLN s'emploiera à tirer toutes les leçons et tous les enseignements du scrutin, notamment en ce qui concerne le phénomène de l'abstention électorale, qu'il considère comme «l'un des principaux défis auxquels est confrontée la vie politique dans le pays».

Pour Abdelkrim Benmbarek, l'abstention ne relève pas de la responsabilité d'une seule partie, mais constitue une problématique collective impliquant les partis politiques, les élites, les médias et la société civile. Dans ce contexte, il a appelé à l'ouverture d'un débat national serein et responsable afin d'identifier les causes profondes de cette situation, d'en mesurer les implications politiques et de renforcer la confiance des citoyens dans l'action politique et les institutions élues.

S. Smati

ALGÉRIE-ESPAGNE

Energie, confiance et ambitions communes

Entre enjeux énergétiques, coopération sécuritaire et rapprochement diplomatique, les deux pays misent sur le dialogue pour reconstruire une relation stratégique au cœur de l'espace euro-méditerranéen.

Après plusieurs années marquées par des tensions diplomatiques et des incompréhensions politiques, Alger et Madrid semblent vouloir ouvrir une nouvelle page de leur relation bilatérale. La visite du président du gouvernement espagnol, Pedro Sánchez en Algérie intervient comme un signal politique fort : celui d'une volonté partagée de rétablir la confiance et de replacer le partenariat entre les deux pays sur une trajectoire durable.

Le message porté par les deux dirigeants est clair : l'Algérie et l'Espagne ont intérêt à dépasser les périodes de crispation pour renouer avec une coopération fondée sur la proximité géographique, les liens historiques et les complémentarités économiques.

Lors d'une déclaration à la presse conjointe avec le chef du gouvernement espagnol, à l'issue des entretiens tenus au siège de la présidence de la République, le président Tebboune a souligné que les relations algéro-espagnoles connaissent une dynamique positive. Celle-ci se concrétisera notamment par la tenue, en octobre prochain, en Espagne, de la huitième Réunion de haut niveau entre les deux pays.

Dans ce cadre, Pedro Sánchez a indiqué avoir instruit ses équipes de «commencer à travailler dès aujourd'hui avec leurs homologues algériens afin de garantir le succès de cette réunion de haut niveau, dans l'intérêt de nos deux peuples».

Le chef du gouvernement espagnol a souligné que ce sommet permettra de renforcer la coopération entre l'Espagne et l'Algérie dans plusieurs domaines, notamment la sécurité, la lutte contre la migration irrégulière et la coopération culturelle.

«Il est essentiel de renforcer le dialogue politique entre l'Espagne et l'Algérie. Le dialogue est le fondement sur lequel repose tout le reste», a-t-il affirmé.

La dernière session de cette réunion de haut niveau avait eu lieu en avril 2018 à Alger, alors que Mariano Rajoy occupait encore le poste de président du gouvernement espagnol.

Au-delà d'un simple cadre institutionnel, cette rencontre devra traduire dans les faits la volonté politique affichée par Alger et Madrid de reconstruire un partenariat plus ambitieux.

Dans ce sens, le chef de l'État a indiqué que cette visite de travail et d'amitié traduit «une volonté politique commune de donner une nouvelle impulsion au partenariat algéro-espagnol», en mettant l'accent sur les perspectives offertes par la coopération bilatérale dans plusieurs domaines.

Il a relevé que le nouvel élan imprimé aux relations entre Alger et Madrid constitue un facteur favorable à l'élargissement et à



l'intensification de la coopération sectorielle, tout en encourageant les initiatives des opérateurs économiques et des investisseurs des deux pays.

Cette visite, a-t-il ajouté, témoigne de la volonté politique des deux pays de donner un nouvel élan à un partenariat algéro-espagnol fondé sur des intérêts communs et des bénéfices mutuels pour les deux nations amies.

LE GAZ, PILIER D'UNE RELATION STRATÉGIQUE

L'énergie reste au cœur du rapprochement entre l'Algérie et l'Espagne. Dans un contexte marqué par les incertitudes sur les approvisionnements, la fiabilité de l'Algérie comme fournisseur de gaz renforce son rôle stratégique pour l'Espagne et l'Europe. Les deux pays souhaitent, toutefois, élargir leur coopération aux énergies renouvelables, notamment le solaire, en combinant les potentialités algériennes et l'expertise technologique espagnole.

Les discussions ont également porté sur le renforcement des coopérations scientifique, technologique, culturelle et humaine. Pedro Sánchez a qualifié l'Algérie de «partenaire stratégique» et de «pays ami», affirmant la volonté de Madrid d'ouvrir une nouvelle étape dans les relations bilatérales et d'approfondir cette coopération.

Cette complémentarité pourrait constituer l'un des fondements d'une nouvelle alliance énergétique euro-méditerranéenne.

RETROUVER LA CONFIANCE AU-DELÀ DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES

La relance des relations algéro-espagnoles ne se limite pas aux volets énergétique et commercial. Elle s'inscrit également dans une volonté de rétablir un dialogue politique régulier et de dépasser les tensions du passé.

Les déclarations de Pedro Sánchez, qualifiant l'Algérie de «partenaire stratégique» et de «pays ami», témoignent de la volonté de Madrid de renouer avec Alger sur de nouvelles bases. De son côté, l'Algérie insiste sur la nécessité d'une relation équilibrée prenant davantage en compte ses intérêts diplomatiques et économiques.

La coopération judiciaire figure parmi les dossiers prioritaires, notamment en matière de lutte contre la corruption et de récupération des avoirs détournés. Le président Tebboune a appelé à l'accélération des procédures d'entraide judiciaire, saluant les démarches déjà engagées par les autorités espagnoles et les résultats obtenus. En ce sens, le président Tebboune a exprimé l'espoir de voir cette coopération renforcée, notamment dans les dossiers liés à la lutte contre la corruption et la récupération des avoirs issus d'activités criminelles, à travers l'accélération des procédures d'entraide judiciaire.

Il a souligné que ce dossier constitue une priorité pour l'Algérie. «Nous attendons de vous, Monsieur le président du gouvernement, une réponse positive à nos demandes et la poursuite de la coopération en cours dans le traitement des dossiers judi-

ciaires», a-t-il ajouté.

Les deux pays entendent également renforcer leur coordination dans la lutte contre l'immigration irrégulière, la traite des êtres humains et la criminalité organisée transfrontalière, tout en facilitant la circulation des personnes dans un cadre de responsabilité partagée.

LE RÔLE ATTENDU DE L'ESPAGNE

L'Algérie attend également de l'Espagne qu'elle joue un rôle plus actif au sein de l'Union européenne. En tant que pays voisin et partenaire économique important, Madrid peut contribuer à rapprocher les positions entre Alger et Bruxelles.

La relance du dialogue entre l'Algérie et l'Union européenne, notamment à travers les mécanismes institutionnels existants, apparaît comme un enjeu majeur. Les relations euro-méditerranéennes ne peuvent progresser durablement sans une prise en compte des intérêts des deux rives.

En effet, le chef de l'État a émis le vœu que l'Espagne, en raison de sa place au sein de l'Union européenne, contribue à promouvoir un meilleur équilibre dans les relations économiques entre l'Algérie et l'Union européenne, et participe à la relance du Conseil d'association Algérie-Union européenne, qui ne s'est pas réuni depuis 2020.

CONVERGENCE SUR LES GRANDS DOSSIERS RÉGIONAUX

Les discussions entre les deux dirigeants ont également confir-

mé l'existence de plusieurs espaces de dialogue sur les crises régionales, notamment au Moyen-Orient, au Sahel, en Libye et la question palestinienne.

Sur ces dossiers, Alger défend traditionnellement une approche fondée sur le règlement politique des conflits, le respect du droit international et le rôle central des Nations unies.

La position espagnole sur la question palestinienne a été particulièrement appréciée par les autorités algériennes, illustrant une convergence qui pourrait contribuer à renforcer la confiance politique entre les deux capitales.

UNE RELATION À RECONSTRUIRE DANS LA DURÉE

Le geste symbolique de Pedro Sánchez offrant un maillot de l'équipe nationale espagnole au président Tebboune peut paraître anecdotique, mais il illustre la dimension humaine et politique du rapprochement engagé.

Cependant, au-delà des symboles et des déclarations d'intention, le véritable succès de cette nouvelle étape dépendra de la capacité des deux pays à transformer leur volonté politique en projets concrets.

L'Algérie et l'Espagne disposent de nombreux atouts pour construire une relation exemplaire en Méditerranée : proximité géographique, complémentarité énergétique, intérêts économiques communs et défis sécuritaires partagés.

Le défi, désormais, est de faire de cette nouvelle dynamique un partenariat durable, fondé non seulement sur les nécessités du moment, mais également sur une vision stratégique commune pour l'avenir.

UN GESTE SYMBOLIQUE

Au-delà des enjeux politiques, économiques et énergétiques, la visite a été marquée par un geste symbolique. Pedro Sánchez a offert au président Abdelmadjid Tebboune un maillot de l'équipe nationale espagnole de football floqué à son nom.

Par ce geste, les deux dirigeants ont souhaité illustrer le climat de confiance retrouvé entre Madrid et Alger après plusieurs années de tensions diplomatiques.

Par ailleurs, le président Abdelmadjid Tebboune a adressé ses félicitations au gouvernement et au peuple espagnols à l'occasion du sacre de l'équipe nationale espagnole de football, victorieuse de la Coupe du monde 2026 face à l'Argentine.

À cette occasion, il a salué une victoire «largement méritée», estimant qu'elle reflète le niveau atteint par le sport d'élite espagnol.

Smail Rouha

OCTROI DE VISAS AUX ALGÉRIENS

Paris temporese face à la pression de la droite

Le dossier sera abordé ultérieurement de façon pragmatique et surtout réversible.

Les relations entre l'Algérie et la France traversent une période diplomatique complexe, marquée, en ce mois de juillet, par de vifs débats autour de la politique des visas. L'éventualité d'une hausse du nombre de visas accordés aux Algériens a déclenché une offensive politique du RN et de LR.

Les critiques les plus virulentes viennent du RN et de LR, qui cherchent à transformer ce dossier en symbole politique. Jordan Bardella parle de «capitulation». Bruno Retailleau réclame que la délivrance des visas soit conditionnée à la libération de Christophe Gleizes et au renvoi par Alger des ressortissants algériens que la France souhaite expulser.

Hier encore, Franck Allisio, député RN, a jugé sur CNews, dans l'émission La Grande Interview, que la relation entre Paris et Alger était aujourd'hui «scandaleuse» et a appelé à «une nouvelle approche diplomatique».

Le ministère de l'Intérieur explique d'ailleurs qu'en 2025, les effectifs consulaires en Algérie ont été réduits, faute d'accréditations suffisantes, ce qui a pesé sur la délivrance des visas. Le Quai d'Orsay a également indiqué que le nombre de visas accordés aux Algériens avait diminué de plus de 20% en 2025.

En 2024, les Algériens ont obtenu 209 723 visas, selon les chiffres officiels du ministère de l'Intérieur. En 2025, ils restent parmi les principaux bénéficiaires de visas de long séjour, avec 18 371 titres délivrés, dont près de la moitié pour des études ou des stages et 28,8 % pour des motifs familiaux.

Une forte baisse des visas toucherait donc d'abord les étudiants, les jeunes, les familles et les couples, bien plus que les seuls enjeux diplomatiques entre États.

L'ambassadeur de France en Algérie, Stéphane Romatet, a exprimé l'intention de



revenir à un niveau de 250 000 visas délivrés annuellement, provoquant des remous politiques en France, mais suscitant également l'espoir d'une facilitation des déplacements pour les familles et les étudiants.

LE QUAI D'ORSAY ÉCARTE TOUT OBJECTIF CHIFFRÉ

En réponse au tollé provoqué par les dernières déclarations de l'ambassadeur français, le Quai d'Orsay assure que si la relance des relations avec Alger est bien engagée, elle reste guidée par les «seuls intérêts de la France».

Le communiqué insiste sur un point essentiel : la question des visas n'est pas au cœur des échanges actuels et aucun objectif chiffré n'a été validé.

Invité sur LCI, Benjamin Haddad a affirmé qu'aucun quota ni objectif chiffré n'était envisagé concernant les visas. Le ministre délégué chargé de l'Europe a assuré que la France aborderait ses relations avec l'Algérie en fonction de ses intérêts, notamment sur les questions migratoires, sécuritaires et le dossier du journaliste Christophe Gleizes.

UNE APPROCHE «PRAGMATIQUE» ET RÉVERSIBLE

Pour l'heure, le dialogue se poursuit avec Alger dans une «dynamique de réengagement», confie une source au sein du Quai d'Orsay. Cette relance exclut, pour le moment, la question des visas, qui sera abordée ultérieurement de manière

«pragmatique» et surtout «réversible», a insisté Benjamin Haddad.

Le ministre délégué a prévenu que tout progrès serait «conditionné à des résultats très concrets. Et ce n'est qu'en fonction des résultats que nous avancerons ou non dans une direction», a-t-il ajouté.

La France avait pourtant considérablement durci sa politique quelques mois plus tôt. En août 2025, Paris avait suspendu l'accord de 2013 et renforcé les conditions d'attribution des visas.

Les prochains jours diront si la polémique reste uniquement verbale ou si elle se traduit par une inflexion concrète. L'attention se portera sur les précisions du Quai d'Orsay, l'éventuelle réaction d'Alger et la suite donnée aux dossiers sensibles déjà en cours, notamment les expulsions, la coopération consulaire et le sort de Christophe Gleizes.

PRÉSERVER LES LIENS HUMAINS

Le Quai d'Orsay défend une approche plus pragmatique : préserver les liens humains et éviter que la population paie le prix de la crise. Cette position protège les familles mixtes, les étudiants, les binationaux, les entreprises et les réseaux universitaires. Elle sert également les intérêts économiques français dans un pays où les échanges commerciaux, les mobilités et la coopération consulaire restent étroitement liés.

Mais tant que ces sujets resteront en suspens, chaque déclaration sur les visas pourra raviver la crise.

Les deux pays discutent désormais du rétablissement de leurs personnels diplomatiques et consulaires. La France souhaite disposer, dès cet été, de l'ensemble des effectifs nécessaires au traitement des demandes.

H. Adryen

COOPÉRATION MILITAIRE ALGÉRO-ITALIENNE

Le Stella Polare accoste au port d'Oran

Dans le cadre de la coopération militaire algéro-italienne, le voilier-école de la marine italienne Stella Polare a fait escale au port d'Oran. Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale, le capitaine du navire, accompagné de sa délégation, a rendu une visite de courtoisie au commandant du Front maritime Ouest de la 2e Région militaire lors de cette escale de trois jours. Les deux parties ont discuté des moyens de renforcer la coopération bilatérale et d'intensifier les échanges d'expertise entre les marines algérienne et italienne. Le programme de l'escale comprend également l'organisation de plusieurs activités à l'intention des membres de l'équipage du voilier-école.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE MARITIME DE BOU ISMAÏL

La 51^e promotion prend le large

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé, hier, la cérémonie de remise des diplômes de la 51e promotion d'officiers de la marine marchande et portuaire à l'École nationale supérieure maritime de Bou Ismail. Cette 51e promotion est composée de 88 officiers, dont 58 titulaires d'un master en sciences de la navigation et en mécanique maritime, ainsi que de 30 officiers portuaires.

Dans son discours prononcé à cette occasion, le ministre a souligné que cet événement scientifique illustre la place qu'occupe l'École nationale supérieure maritime en tant qu'institution nationale de premier plan dans la formation d'élites et de compétences maritimes, capables de suivre le rythme des transformations rapides que connaissent les sec-

teurs du transport maritime et des ports, et de contribuer efficacement au renforcement de la compétitivité de l'économie nationale. Il a ajouté que les diplômes remis sont le fruit de plusieurs années d'efforts, de persévérance et de formation spécialisée. À cette occasion, il a exhorté les jeunes diplômés à faire preuve de responsabilité et de discipline, à respecter la déontologie de leur profession et à poursuivre le développement de leurs connaissances.

Le ministre a également salué les efforts déployés par la direction de l'École nationale supérieure maritime, ainsi que par les membres du personnel pédagogique, administratif et technique, pour leur contribution à la formation de générations de cadres maritimes qualifiés. Il a, en outre, rendu hommage au soutien

apporté par les familles des étudiants tout au long de leur parcours de formation.

Le ministre a indiqué que l'Algérie, tournée vers des perspectives maritimes prometteuses, s'appuie sur une vision stratégique portée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui accorde une attention particulière au développement du système de formation et de l'enseignement supérieur. Il a souligné que le développement des compétences nationales, la promotion des connaissances et la maîtrise des technologies modernes constituent les piliers fondamentaux du renforcement de la souveraineté nationale et de la réalisation d'un développement économique durable.

Le ministre a expliqué que le secteur du transport maritime et des ports représente l'un des

piliers stratégiques les plus importants de l'économie nationale. Il a précisé que l'État a engagé d'ambitieuses réformes structurelles portant notamment sur la modernisation des ports, le développement de la flotte maritime et l'amélioration des services logistiques, ce qui permettra de renforcer l'intégration de l'Algérie dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et d'accroître sa compétitivité. À l'issue de la cérémonie de remise des diplômes, le ministre a procédé à la distinction des étudiants les plus méritants, en reconnaissance de leur excellence académique, afin de les encourager à poursuivre sur la voie de l'excellence et de l'innovation, et à mettre leurs compétences au service de la nation et du processus de développement que connaît l'Algérie.

R. N.

CRÉSUS

Quotidien national, édité par la SARL CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

RELANCE DU DIALOGUE SOCIAL ET RÉFORME EN PROFONDEUR

L'appel des syndicats de la santé

Révision des statuts, régime indemnitaire, gestion des carrières et amélioration des conditions de travail des professionnels sont, entre autres, les revendications affichées.

Cinq organisations syndicales du secteur de la santé ont publié récemment un communiqué dans lequel elles formulent une série de propositions visant à améliorer le fonctionnement du dialogue social et les conditions d'exercice des personnels de santé.

À l'issue d'une réunion de concertation tenue jeudi à Alger, les syndicats, à savoir le SABSP, le SNAAMARSP, le SNAPSY, le SNMG-SP et le SNPEPM, ont procédé à une évaluation de plusieurs dossiers socioprofessionnels.

Dans leur déclaration, les représentants syndicaux estiment que le dialogue social doit être renforcé afin d'assurer un suivi plus régulier des préoccupations des professionnels du secteur. Ils souhaitent notamment la tenue régulière des réunions de la Commission centrale du dialogue social, ainsi que la reprise des échanges avec les différentes directions centrales du ministère de la Santé.

Selon les signataires, une meilleure coordination entre les partenaires sociaux et l'administration permettrait un traitement plus efficace des dossiers en suspens.

DES ATTENTES AUTOUR DE LA RÉVISION DES STATUTS

Les cinq syndicats reviennent également sur le dossier de la révision des statuts particuliers. Ils rappellent que des observations avaient été transmises aux autorités compétentes après la publication

des nouveaux textes réglementaires en décembre 2024 et demandent qu'un point d'étape soit communiqué sur l'état d'avancement de leur examen.

Ils proposent, à cet effet, la publication d'un calendrier précisant les prochaines étapes de ce chantier.

RÉGIME INDEMNITAIRE ET DOSSIERS FINANCIERS

Le communiqué aborde également la question des régimes indemnitaires. Les organisations syndicales demandent l'ouverture d'un processus de révision de certaines dispositions qu'elles jugent perfectibles.

Elles réclament aussi la poursuite du traitement des dossiers relatifs aux rappels de la prime Covid, ainsi qu'aux indemnités liées aux services d'urgence, à la permanence et aux risques professionnels.

RECRUTEMENT ET ÉVOLUTION DES CARRIÈRES

Concernant la gestion des ressources humaines, les syndicats attirent l'attention sur les délais de publication de certains textes réglementaires encadrant les concours professionnels, les promotions et les nominations aux postes supérieurs.

Selon eux, une accélération de ces procédures permettrait de faciliter le déroulement des carrières, de résorber les retards enregistrés dans les promotions et de répondre aux besoins des établissements de santé en matière d'encadrement.

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les conditions de travail figurent également parmi les priorités évoquées dans le communiqué. Les signataires plaident pour la mise en œuvre d'un programme national consacré à l'amélioration de l'environnement professionnel, à la prévention des



risques liés à l'exercice des métiers de la santé, ainsi qu'au renforcement des moyens humains et organisationnels au sein des établissements sanitaires.

Ils réitèrent également leur proposition de relancer le chantier de réforme de la Fonction publique hospitalière afin de mieux prendre en compte les spécificités des professions de santé.

VERS UNE FÉDÉRATION DES SYNDICATS DE LA SANTÉ

Au-delà des revendications immédiates, les cinq organisations annoncent avoir engagé une réflexion sur la création d'une Fédération des syndicats de la santé, conformément aux dispositions de la loi n°23-02 relative à l'exercice du droit syndical.

Cette structure aurait pour objectif de renforcer la coordination entre les différentes organisations représentatives du secteur, de mutualiser les démarches syn-

dicales et de porter les dossiers d'intérêt commun.

VOLONTÉ DE POURSUIVRE LA CONCERTATION

En conclusion, les organisations signataires soulignent que le développement du système de santé passe également par la valorisation de ses ressources humaines. Elles estiment qu'une réforme globale de la Fonction publique hospitalière permettrait de mieux répondre aux attentes des professionnels et aux besoins du secteur.

Les cinq syndicats indiquent enfin qu'ils poursuivront leurs concertations afin d'assurer le suivi des différents dossiers. Ils réaffirment leur disponibilité à participer à toute démarche de dialogue avec les autorités visant à trouver des solutions aux préoccupations des professionnels de la santé, tout en appelant les autres organisations syndicales à rejoindre leur initiative de coordination.

I. Khermane

FORMATION PROFESSIONNELLE

Des missions techniques au Niger et au Tchad

Dans le cadre du renforcement de la coopération avec le Niger et le Tchad, l'Algérie a dépêché des missions techniques dans ces deux pays afin d'évaluer les besoins du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et de définir des programmes concrets d'accompagnement.

Ces missions, initiées par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, s'inscrivent dans la mise en œuvre des orientations du président de la République visant à consolider les partenariats avec les pays africains et à favoriser le partage de l'expertise algérienne.

Au cours de leur déplacement, les délégations algériennes ont tenu plusieurs rencontres techniques avec les responsables et experts des secteurs concernés. Ces échanges ont porté sur l'analyse des systèmes de formation existants, l'identification des besoins prioritaires et l'examen des moyens à mobiliser pour renforcer les capacités des structures de formation, aussi bien au niveau central que local.

Les représentants algériens ont également effectué des visites de terrain dans des établissements publics et privés de formation, des ateliers, des laboratoires et des plateformes techniques. Ces visites ont permis d'évaluer les infrastructures disponibles, les équipements, les méthodes pédagogiques appliquées ainsi que les liens entre les centres de formation et le tissu économique local.

À l'issue de ces travaux, plusieurs

actions ont été retenues, notamment la mise en place de programmes de formation destinés aux formateurs, le renforcement des compétences des cadres administratifs et des responsables d'établissements, ainsi que le développement de l'ingénierie pédagogique et l'échange de ressources de formation.

Les deux parties ont également convenu d'adapter les formations aux besoins des projets structurants prioritaires, à travers des spécialités permettant de préparer une main-d'œuvre qualifiée et capable d'accompagner les dynamiques de développement économique. Le plan d'action prévoit, par



ailleurs, l'élaboration de calendriers de formation, le renforcement de l'accompagnement pédagogique, la création de partena-

riats entre établissements de formation, ainsi que le développement de la formation à distance. Des mécanismes de suivi et d'évaluation seront également mis en place pour assurer la concrétisation des engagements pris. À travers cette démarche, l'Algérie entend promouvoir une coopération africaine basée sur le transfert de savoir-faire, le renforcement des capacités et l'accompagnement technique, en vue de contribuer à la modernisation des systèmes de formation professionnelle et à la préparation de compétences adaptées aux besoins du développement économique et social.

VOL DIRECT ALGER-SÉOUL

Un nouveau pont entre l'Afrique et l'Asie

Une liaison aérienne régulière directe entre l'Algérie et la Corée du Sud sera prochainement mise en service. Il s'agira de la deuxième liaison directe entre la Corée du Sud et le continent africain, après celle reliant Incheon à Addis-Abeba, en Éthiopie.

Le ministère sud-coréen du Territoire, des Infrastructures et des Transports a annoncé, hier, qu'à l'issue des négociations bilatérales sur les services aériens, tenues le 7 juillet à Alger, les deux pays avaient convenu d'ouvrir une liaison directe et de définir les droits du trafic aérien.

En vertu de cet accord, les droits de tra-

fic accordés pour le transport de passagers et de fret autorisent l'exploitation de quatre vols par semaine. Les compagnies aériennes pourront assurer des départs et des arrivées depuis n'importe quel aéroport des deux pays, y compris les aéroports régionaux. L'accord relatif aux services aériens entre la Corée du Sud et l'Algérie avait été signé en janvier 2005 et était entré en vigueur en juillet 2009. Toutefois, aucune concertation concrète n'avait jusqu'alors permis de définir les droits de trafic. Cette absence de mise en œuvre avait suscité des critiques, l'offre de liaisons

aériennes étant jugée insuffisante au regard du potentiel de croissance du continent africain et de l'augmentation de la demande en transport aérien.

À ce jour, la seule liaison aérienne directe entre la Corée du Sud et l'Afrique est la ligne Incheon-Addis-Abeba (Éthiopie). Le gouvernement sud-coréen estime que ces nouveaux droits de trafic permettront d'étendre son réseau aérien vers l'Afrique et de développer les correspondances, non seulement avec l'Algérie, mais également avec d'autres pays africains ainsi qu'avec certains États du Bassin méditerranéen.

STRESS HYDRIQUE ET CHALEUR EXTRÊME

Les nouveaux défis de l'agriculture algérienne

Face à la raréfaction des ressources en eau, à l'augmentation des besoins en irrigation et aux risques croissants qui pèsent sur les cultures et les élevages, les agriculteurs algériens sont contraints de revoir leurs pratiques. Une adaptation devenue indispensable pour renforcer la résilience du secteur agricole face aux effets de plus en plus visibles du changement climatique.

Les vagues de chaleur qui touchent, ces derniers temps, l'Algérie bouleversent les habitudes agricoles et imposent une profonde réorganisation des méthodes de production. Confrontés à des températures exceptionnellement élevées, les exploitants cherchent désormais à préserver leurs rendements tout en limitant les pertes provoquées par les conditions climatiques extrêmes.

Dans plusieurs wilayas, les agriculteurs signalent des difficultés grandissantes liées à l'impact de la chaleur et du manque d'eau sur les cultures. La multiplication des épisodes caniculaires entraîne une hausse des besoins en irrigation, oblige à renforcer le suivi des parcelles et accroît les risques d'apparition de maladies favorisées par les conditions de stress hydrique.

Cette nouvelle réalité transforme égale-



ment l'organisation du travail dans les exploitations. Les principales opérations agricoles sont désormais programmées aux premières heures de la journée, avant l'arrivée des fortes chaleurs, afin de réduire les effets du stress thermique sur les cultures et de protéger les travailleurs exposés.

Dans l'élevage, notamment dans le secteur avicole, les épisodes de chaleur intense représentent une menace importante. Les équipements de ventilation et de refroidissement deviennent progressivement indispensables pour limiter les pertes et maintenir des conditions adaptées au bien-être des animaux.

Pour les spécialistes, l'adaptation au

changement climatique ne relève plus d'un simple ajustement technique, mais d'un enjeu stratégique pour l'avenir de l'agriculture nationale. Les ingénieurs agronomes recommandent notamment le développement de systèmes d'irrigation économes en eau, l'amélioration de la gestion des ressources hydriques ainsi que l'introduction de variétés végétales plus résistantes à la sécheresse et à cycle de croissance plus court.

Ces solutions doivent permettre de renforcer la capacité d'adaptation du secteur agricole face à la diminution des réserves hydriques et à la multiplication des épisodes de chaleur extrême.

PRESSION SUR LES INFRASTRUCTURES ÉNERGÉTIQUES

Les températures élevées exercent également une forte pression sur le réseau national d'électricité. La hausse de l'utilisation des climatiseurs et des équipements de refroidissement, aussi bien dans les foyers que dans les exploitations agricoles, a provoqué une augmentation importante de la demande énergétique, particulièrement dans les régions du littoral et du Sud.

Par ailleurs, les services de la Protection civile restent mobilisés face aux incendies qui touchent plusieurs zones forestières et agricoles. La combinaison de températures élevées, d'un faible taux d'humidité et de vents secs crée des conditions favorables à une propagation rapide des feux. Les autorités indiquent que l'intervention rapide des équipes spécialisées a permis de maîtriser la majorité des foyers recensés.

Les prévisions météorologiques annoncent la poursuite de cette vague de chaleur dans les prochains jours, avec des températures particulièrement élevées attendues dans les régions sahariennes et sur certaines zones du littoral.

Dans ce contexte, les autorités encouragent les agriculteurs à renforcer les mesures de prévention, à optimiser l'utilisation de l'eau et à poursuivre l'adaptation de leurs pratiques. Un défi majeur pour préserver la production agricole et consolider la sécurité alimentaire nationale face aux effets grandissants du changement climatique.

FEUX DE FORÊT

Une situation exceptionnelle

L'Algérie traverse une période particulièrement difficile avec une recrudescence exceptionnelle des incendies de forêts et de broussailles. Depuis près de douze jours, les services de secours sont fortement mobilisés pour faire face à des centaines de départs de feu enregistrés à travers plusieurs wilayas du pays.

Selon la Direction générale de la Protection civile, 146 incendies ont été recensés au cours des dernières 24 heures, touchant des massifs forestiers, des zones de broussailles, des terres agricoles, des vergers ainsi que des palmeraies. Parmi ces foyers, 127 ont été maîtrisés, tandis que 19 incendies demeurent actifs.

Le lieutenant-colonel Nassim Bernaoui, sous-directeur de l'information et de la sensibilisation à la Protection civile, a qualifié la situation d'«exceptionnelle». Les opérations de lutte se poursuivent en coordination avec l'Armée nationale populaire, la Direction générale des forêts, les collecti-

vités locales et les citoyens mobilisés sur le terrain.

Les équipes interviennent également sur les points chauds et les zones touchées par les braises afin d'empêcher toute reprise des feux. Des moyens terrestres et aériens, notamment des avions bombardiers d'eau, sont engagés dans les opérations d'extinction.

PLUSIEURS WILAYAS TOUJOURS TOUCHÉES

Les foyers encore actifs se concentrent principalement dans l'est et le centre du pays. Des incendies sont notamment signalés à Annaba, Bejaïa, Guelma, El Tarf, Khenchela, Mila, Bouira, Médéa et Mascara. La wilaya de Souk Ahras compte encore 3 foyers en cours, tandis que 6 autres incendies restent actifs à Skikda. Depuis le 1er juillet, près de 1.460 incendies ont été enregistrés à l'échelle nationale. La Protection civile indique avoir maîtrisé entre 85

et 90% des sinistres, tout en maintenant une surveillance renforcée dans les zones forestières et les régions densément peuplées. Depuis le début du mois de mai, le bilan atteint 3 719 incendies, contre 1 501 durant la même période en 2025, soit une augmentation de plus du double.

PLUS DE 1 600 HA DE VÉGÉTATION DÉTRUITS

Selon la Direction générale des forêts, plus de 1 666 ha de végétation ont été ravagés par les flammes. Les dégâts concernent notamment 356 ha de forêts, 545 ha de maquis, 661 ha de broussailles, 14 ha de nappes d'alfa et 89 ha d'arbres fruitiers et de cultures agricoles de montagne.

Cette superficie dépasse largement celle enregistrée à la même période en 2025, qui ne dépassait pas 467 ha.

Les incendies de forêt, fréquents en Algérie durant l'été, connaissent ces dernières années une intensification liée aux



épisodes de forte chaleur et aux périodes de sécheresse. Les régions forestières du nord du pays, notamment la Kabylie, l'Est et le Nord-Est, figurent parmi les zones les plus exposées.

Face à cette situation, les autorités ont renforcé le dispositif de lutte en mobilisant des milliers d'agents et des moyens aériens afin de limiter la propagation des flammes et protéger les populations riveraines.

I.Khermane

CANICULES, EAU, BIODIVERSITÉ...

L'Algérie prépare sa riposte climatique

L'Algérie poursuit le renforcement de ses efforts pour faire face aux changements climatiques à travers la mise en œuvre d'un plan national d'adaptation, le développement de partenariats internationaux et l'adoption de solutions durables visant à limiter les impacts de ce phénomène.

Intervenant lors d'une journée de sensibilisation organisée à Alger sous le thème

«Changements climatiques : adaptation et riposte», la ministre de l'Environnement

et de la Qualité de la vie, Mme Kaouter Krikou, a souligné que la hausse des températures constitue l'une des manifestations les plus préoccupantes du dérèglement climatique mondial, appelant à une mobilisation coordonnée de l'ensemble des secteurs.

Elle a rappelé l'élaboration du Plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNA), en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), ainsi que la coopération engagée avec plusieurs partenaires internationaux, notamment l'Allemagne, dans les domaines de l'environnement et du climat.

La ministre a également mis en avant les projets de dessalement de l'eau de mer

destinés à répondre au stress hydrique, précisant que la valorisation de la saumure issue de ces installations fait partie des pistes étudiées pour développer des usages industriels.

La représentante du PNUD en Algérie, Natacha Van Rijn, a salué les initiatives engagées par l'Algérie et le rôle croissant des start-up dans la mise au point de solutions innovantes pour l'adaptation climatique et la protection des écosystèmes.

De son côté, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Phanuel Habimana, a alerté sur les conséquences sanitaires des fortes chaleurs, rappelant que la chaleur est liée à près de 489 000 décès annuels dans le monde entre 2000 et 2019, touchant parti-

culièrement les populations vulnérables.

Cette rencontre, organisée alors que plusieurs wilayas du pays connaissent une vague de chaleur, a permis aux experts de souligner le lien entre ces épisodes extrêmes et les perturbations climatiques mondiales. Les recommandations finales ont appelé à accélérer l'application du plan national d'adaptation, renforcer les systèmes d'alerte précoce et protéger davantage les catégories les plus exposées aux risques climatiques.

Les participants ont également insisté sur la nécessité d'associer les citoyens aux efforts d'adaptation, considérés comme un facteur essentiel de réussite des politiques climatiques.

R. N.

FOURNITURES SCOLAIRES

Un pôle industriel voit le jour à Bordj Bou Arréridj

Le futur pôle de fabrication de fournitures scolaires à Ras El Oued s'inscrit dans une stratégie visant à développer la production locale, réduire la dépendance aux importations et soutenir l'industrialisation nationale.

Le wali de la wilaya de Bordj Bou Arréridj, Kamel Nouicer, a procédé, dimanche, à la mise en service de six nouvelles unités industrielles. Il a également donné le coup d'envoi à de nouveaux projets de production au sein d'un pôle dédié à la fabrication de fournitures scolaires et inspecté plusieurs unités industrielles encore en cours de réalisation, lors d'une visite de travail et d'inspection effectuée dans les zones industrielles « Ouchiche Abdelmadjid » (commune d'El Hamadia) et « Belaïd Abdessalem » (Ras El Oued).

À l'issue de cette visite, le wali a déclaré que la wilaya poursuit son développement afin de devenir un acteur majeur de l'effort national de relance industrielle. Il a souligné que les réformes législatives et réglementaires engagées par les hautes autorités du pays commencent à produire des résultats concrets, avec l'entrée en exploitation de plusieurs grandes unités industrielles et le lancement de nouveaux investissements prometteurs.

Il a ajouté que la wilaya contribue activement au plan quinquennal lancé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui prévoit la création de 20 000 unités industrielles à travers le pays.

Présentant la stratégie de développement industriel de la wilaya, le wali a indiqué que la zone industrielle « Belaïd Abdessalem » de Ras El Oued accueille le lancement de plus de cinq usines spécialisées dans la fabrication de fournitures scolaires répondant aux normes internationales.

Il a précisé que cette dynamique concerne également les secteurs de l'ameublement et de la sous-traitance automobile. Cette évolution traduit une transformation qualitative du tissu industriel local, qui s'oriente progressivement des industries électroniques et électroménagères vers les



industries de transformation et la sous-traitance de précision.

Le wali a insisté sur le fait que l'objectif principal de ces investissements est de répondre aux besoins du marché national, de réduire durablement la facture des importations dans plusieurs filières et, à terme, de conquérir les marchés internationaux. Il a précisé que les équipements installés sont dotés de technologies de pointe, permettant aux produits algériens d'être compétitifs et de répondre aux exigences des marchés internationaux grâce à une qualité comparable à celle des produits importés.

Kamel Nouicer a souligné le rôle de l'AAPI dans l'accompagnement des investisseurs, à travers les avantages fiscaux et financiers accordés aux opérateurs, favorisant le lancement des projets et la relance de l'investissement local. Il a également annoncé une feuille de route prévoyant la mise en service régulière de nouvelles unités industrielles afin de soutenir la croissance économique et l'emploi. Lors de sa visite à la zone industrielle « Ouchiche

Abdelmadjid » à El Hamadia, il a inauguré cinq unités opérationnelles spécialisées notamment dans les batteries, sacs, matelas, emballages, conditionnements et tubes métalliques. Lors de sa visite des installations industrielles de Bordj Bou Arréridj, le wali a mis en avant l'importance des projets d'investissement dans la création de valeur ajoutée, la réduction du chômage et la diversification de la production nationale. Dans la zone industrielle « Belaïd Abdessalem » de Ras El Oued, il a suivi l'avancement de plusieurs projets, dont de grands complexes destinés à faire de la région un pôle national de fabrication de fournitures scolaires, afin de répondre aux besoins du marché local et réduire les importations.

Le wali a réaffirmé le soutien de l'État aux investisseurs et appelé au respect des normes de qualité ainsi qu'à l'orientation vers l'exportation. Il a souligné que la modernisation des équipements et l'intégration technologique renforcent la compétitivité des produits algériens et s'inscrivent dans la stratégie nationale de développement industriel.

DÉCLARATIONS FISCALES

Les délais prorogés au 30 septembre

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé, dimanche, la prorogation des délais de souscription et de dépôt de plusieurs déclarations fiscales.

Cette mesure concerne les contribuables soumis au régime du bénéfice réel ainsi qu'au régime de l'impôt forfaitaire unique (IFU). Dans son communiqué, la DGI précise que cette décision vise à permettre aux contribuables de s'acquitter de leurs obligations fiscales dans les meilleures conditions.

Cette prorogation s'applique aux contribuables relevant de la Direction des grandes entreprises, des Centres des impôts, des Centres de proximité des impôts et des Inspections des impôts.

Ainsi, le délai de dépôt de la déclaration G n° 50 relative au mois de juin est prorogé jusqu'au jeudi 30 juillet.

Le même délai est accordé pour le dépôt de la déclaration G n° 50 accompagnée du paiement du solde de liquidation de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) ainsi que de l'impôt sur le revenu global (IRG), catégorie des bénéfices industriels et commerciaux (BIC).

Par ailleurs, la DGI annonce que le délai de dépôt de la déclaration annuelle des revenus (G n° 1) est prorogé jusqu'au jeudi 13 août prochain.

Le délai de dépôt de la déclaration prévisionnelle de l'impôt forfaitaire unique (G n° 12) est, quant à lui, prolongé jusqu'au mercredi 30 septembre 2026.

La Direction générale des impôts souligne que cette prorogation s'inscrit dans le cadre des mesures visant à faciliter l'accomplissement des obligations fiscales des contribuables et à leur permettre d'achever les formalités de déclaration et de dépôt dans les meilleures conditions.

PÉTROLE

Les Prix flambent

Les prix du pétrole continuent de grimper hier, le baril de Brent dépassant les 90 dollars pour la première fois depuis juin. En cause : la poursuite des frappes au Moyen-Orient, face auxquelles les marchés semblent renoncer à l'espoir d'une paix durable.

Vers 9h10, le baril de Brent de la mer du Nord, référence sur le marché mondial, atteignait ainsi 90,90 dollars, en hausse de 3,18 %, après un pic à 91,42 dollars dans la nuit (un plus haut depuis le 11 juin). Son équivalent américain, le WTI, prenait 2,72 % à 84,73 dollars, après avoir atteint un plus haut depuis le 12 juin, à 85,39 dollars.

FONCIER ÉCONOMIQUE

L'accès simplifié

Le renforcement des prérogatives des représentants des administrations publiques au sein des guichets uniques de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) se poursuit avec l'octroi d'une délégation de pouvoir aux représentants de l'administration des Domaines de l'État. Cette mesure leur permet désormais d'établir et de signer les contrats de concession relatifs au foncier économique, dans le cadre des efforts engagés pour simplifier les procédures administratives et accélérer la concrétisation des projets d'investissement.

Dans un communiqué publié dimanche, l'AAPI a indiqué que le Journal officiel n° 50, paru le 15 juillet 2026, contient une décision du ministère des Finances accordant cette délégation de pouvoir aux représentants des Domaines de l'État affectés auprès des guichets uniques de l'Agence. Ceux-ci sont désormais habilités à établir et



à signer les contrats de concession portant sur le foncier économique relevant du domaine privé de l'État et destiné à la réalisation de projets d'investissement.

La décision leur confère également la compétence d'établir et de signer les avenants aux contrats de concession, les actes portant conversion de la concession en ces-

sion, ainsi que les actes de résiliation correspondants.

Le texte prévoit, par ailleurs, qu'en cas de vacance du poste de représentant des Domaines de l'État au sein d'un guichet unique, le directeur des Domaines de l'État territorialement compétent est habilité à établir et à signer ces actes, après avoir reçu la délégation de pouvoir requise pour établir, authentifier et assurer la conservation des actes relatifs aux biens immobiliers relevant du domaine privé de l'État.

Cette décision s'inscrit dans la continuité des mesures visant à renforcer les prérogatives des représentants des administrations publiques au niveau des guichets uniques. Une première série de délégations avait concerné les représentants des secteurs de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, ainsi que du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, en leur conférant les pouvoirs nécessaires pour délivrer les per-

mis de construire, les certificats de conformité, les permis de travail et les documents y afférents.

Le dispositif a ensuite été élargi aux représentants des administrations des Impôts et de l'Énergie, désormais habilités à délivrer les autorisations, agréments et autres documents liés aux projets d'investissement, à percevoir les droits et taxes correspondants, ainsi qu'à émettre les avis requis concernant les contrats et les actes afférents.

Selon l'AAPI, ces nouvelles dispositions s'inscrivent dans la poursuite de la mise en œuvre du système des guichets uniques. Elles visent à renforcer les compétences des représentants des administrations publiques afin de simplifier les démarches administratives, d'améliorer le parcours de l'investisseur et de réduire les délais de concrétisation des projets d'investissement.

TRIPLE CRIME DE TÉLÉMLY

La demande de rétractation rejetée



Les juges de la Cour suprême ont estimé que les procédures du procès étaient conformes à la loi, écartant les arguments avancés par la défense.

Par : Redouane Hannachi

La chambre criminelle de la Cour suprême a rejeté le pourvoi en cassation introduit par la défense de la «tortionnaire de Télémly», ainsi que la demande de rétractation déposée ultérieurement. Les magistrats ont estimé que l'ensemble des procédures suivies lors du procès devant le tribunal criminel d'Alger avait été conforme aux dispositions légales en vigueur.

Dans leur décision, les juges ont considéré que les moyens soulevés par les avocats de la défense, notamment les vices de forme invoqués, ne reposaient sur aucun fondement juridique susceptible d'entraîner l'annulation du jugement.

Cette décision vient ainsi confirmer la peine capitale prononcée récemment par le tribunal criminel d'Alger à l'encontre de A. Radia, reconnue coupable des faits d'homicide volontaire avec préméditation et guet-apens. Des chefs d'accusation retenus

conformément aux articles 254, 255, 256, 257 et 261 du Code pénal. Lors du procès, les membres du tribunal criminel n'ont pas tardé à rendre leur verdict, après avoir répondu positivement à toutes les questions relatives à la culpabilité, à l'intention criminelle, à la préméditation et au guet-apens. En revanche, les circonstances atténuantes ont été écartées.

La lecture du verdict par le président d'audience a suscité une forte réaction dans la salle, où proches de la victime, avocats et nombreux observateurs ont accueilli la décision avec satisfaction. Seul l'époux de la victime, absent au moment du prononcé, avait choisi de quitter la salle, ne souhaitant pas assister à l'annonce de la sentence.

Face au verdict, l'accusée est restée impassible, se contentant de quelques regards vers l'assistance, tandis que le public peinait encore à mesurer la gravité des faits jugés.

LE PARQUET REQUIERT LA PEINE CAPITALE

Dans son réquisitoire, le procureur général avait demandé la peine de mort contre l'accusée, qu'il a qualifiée d'auteure d'un crime d'une extrême gravité ayant coûté la vie à une femme et à ses deux jeunes filles. Pour le représentant du minis-

tère public, l'élément intentionnel ne faisait aucun doute. Selon lui, l'accusée avait préparé son acte en emportant deux couteaux et en se rendant au domicile des victimes avec l'intention de commettre son crime.

«La personne qui se trouve devant vous a commis l'irréparable en mettant fin aux jours d'une femme et de ses deux filles», avait déclaré le procureur général devant le président du tribunal, estimant que les faits ne pouvaient bénéficier d'aucune indulgence.

DES AVEUX GLAÇANTS À LA BARRE

À la barre, l'accusée était revenue sur le déroulement du triple crime, livrant un récit détaillé des faits. Elle avait affirmé qu'une idée née d'un rêve s'était transformée en projet criminel avant de se rendre chez la victime, épouse de son mari. Elle avait reconnu avoir confronté cette dernière au sujet de sa relation avec son époux avant que la situation ne dégénère. Ses déclarations avaient révélé la violence de l'attaque et avaient constitué un élément majeur du dossier d'accusation.

Le président du tribunal avait toutefois relevé plusieurs contradictions dans son récit, notamment concernant son comportement après les faits, soulignant qu'elle

avait pris certaines précautions pour dissimuler des éléments pouvant l'incriminer.

UN PROCÈS SOUS HAUTE TENSION

Le procès s'était déroulé dans une salle comble du tribunal criminel d'Alger, réunissant avocats, proches des victimes et nombreux curieux venus suivre cette affaire qui avait profondément marqué l'opinion publique.

Les débats avaient été émaillés de plusieurs interruptions, notamment après des échanges tendus entre le président de l'audience et certains membres de la défense. Me Lakhlef Cherif avait notamment évoqué la possibilité de se retirer du procès, réclamant que l'affaire soit examinée à huis clos, estimant que certains éléments portaient atteinte à la dignité de sa cliente.

De son côté, l'accusée avait tenté de nier son implication directe, allant jusqu'à soutenir que le triple crime aurait été commis par un homme rencontré fortuitement dans l'appartement des victimes.

LEVÉ LE VOILE SUR LE DRAME

Les investigations menées par les services de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Alger avaient permis, en quelques jours, d'élucider le mystère entourant ce crime commis le 14 octobre 2014 dans le quartier de Télémly, à Alger.

L'enquête avait révélé que l'époux de la victime entretenait une relation avec une autre femme. Cette dernière avait finalement reconnu les faits lors de son interrogatoire, affirmant avoir voulu se venger après une rupture avec son compagnon.

Les éléments recueillis par les enquêteurs avaient conduit à son arrestation et à sa présentation devant la justice, ouvrant la voie à un procès très attendu.

Malgré les aveux de leur cliente et les lourdes réquisitions du parquet, les avocats de la défense avaient plaidé l'application des circonstances atténuantes prévues par l'article 53 du Code pénal et l'article 592 du Code de procédure pénale. Après la condamnation, ils avaient introduit un recours devant la Cour suprême, estimant que la peine prononcée était excessive et demandant la révision du procès. Une démarche désormais rejetée par la chambre criminelle, qui a définitivement validé la décision du tribunal criminel d'Alger. **R.H.**

TRAFIC DE DROGUE

Le dernier recours d'Asma Ryad devant la Cour suprême

La chambre criminelle de la Cour suprême se prononcera le 30 juillet prochain sur la demande de rétractation introduite par les avocats de Asma Ryad, condamné à vingt années de réclusion criminelle dans une affaire liée au trafic de drogue dure en bande criminelle organisée.

Cette décision intervient après le rejet du pourvoi en cassation formulé par le collectif de défense, qui sollicitait la révision du jugement et l'allègement de la peine infligée à leur client, estimant que la sanction prononcée était «excessivement lourde» au regard des faits qui lui sont reprochés.

Résidant en France et jusque-là inconnu des services de justice, le mis en cause avait choisi de rentrer en Algérie après avoir appris l'existence d'un mandat d'arrêt international émis à son encontre par les autorités judiciaires algériennes.

Selon ses proches et ses avocats, il s'attendait à pouvoir régulariser sa situation judiciaire, mais il avait finalement été

condamné une première fois par contumace à la réclusion criminelle à perpétuité, avant de comparaître à nouveau devant le tribunal criminel de Tizi Ouzou, qui l'a condamné, le 5 novembre 2024, à vingt années de prison ferme.

L'ACCUSÉ NIE TOUTE IMPLICATION

Lors de son procès, le prévenu a rejeté les accusations portées contre lui, affirmant n'avoir aucun lien avec le trafic de stupéfiants qui lui est reproché.

«Je n'ai rien à voir dans cette affaire. Mon seul tort est d'avoir accueilli une personne dans un appartement appartenant à ma famille à Oran. Je ne savais pas qu'elle était recherchée par la justice ni qu'elle était impliquée dans un réseau de trafic de drogue», avait-il déclaré devant le tribunal.

Il a également soutenu que la personne hébergée lui avait été présentée par un intermédiaire qui n'avait jamais été inquiété au cours de l'enquête préliminaire ni

durant l'instruction judiciaire.

Au cours des débats, plusieurs témoins ont été entendus, dont le principal mis en cause dans cette affaire, qui avait déjà purgé une peine de sept ans de prison ferme.

Ce dernier a affirmé devant le président du tribunal que Asma Ryad n'avait aucun lien avec le réseau incriminé, se présentant comme le principal responsable des faits.

«Je suis la personne qui entretenait des relations avec l'individu recherché et qui fournissait la drogue aux autres membres du groupe», avait-il déclaré, contestant toute implication du condamné.

Il avait également estimé que son coaccusé ne méritait pas une telle peine, affirmant qu'il aurait été victime d'une procédure judiciaire injustifiée.

UNE PROCÉDURE APRÈS CASSATION

Il convient de rappeler que la chambre criminelle de la Cour suprême avait déjà cassé le premier arrêt rendu par le tribunal

criminel de Tizi Ouzou, présidé à l'époque par Mme Djerroud Bouafia Dounia Zeid.

Lors de ce premier procès, les juges avaient répondu positivement aux questions relatives à la culpabilité et négativement à celles portant sur les circonstances atténuantes, prononçant une peine de réclusion criminelle à perpétuité pour trafic de drogue dure en bande criminelle organisée.

Après renvoi devant une nouvelle composition du tribunal criminel, le deuxième procès tenu le 5 novembre dernier avait maintenu les chefs d'accusation retenus contre le prévenu, avant de prononcer une peine de vingt années de prison ferme, assortie de la privation des droits civils et civiques.

À travers cette nouvelle demande de rétractation, la défense espère obtenir une révision de la décision judiciaire, estimant que les éléments du dossier justifient un nouvel examen de l'affaire par la haute juridiction. **R.H.**

ZONES TOUCHÉES PAR LES INCENDIES

Les équipes de solidarité à pied d'œuvre

Les équipes multidisciplinaires sont chargées d'apporter un accompagnement social et psychologique aux citoyens touchés et de contribuer à l'identification des besoins prioritaires.

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a mobilisé, à travers l'Agence de développement social (ADS), l'ensemble des cellules de proximité de solidarité en vue d'assurer la prise en charge et l'accompagnement des sinistrés dans les zones touchées par les incendies à travers le territoire national, indique dimanche un communiqué du ministère...

En application des instructions de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, relatives à la mobilisation des moyens humains et logistiques nécessaires, en soutien aux efforts de l'Etat face aux feux de forêts ayant affecté plusieurs



wilayas du pays, le ministère a engagé, via l'ADS, «toutes les cellules de proximité de solidarité, comprenant des cadres multidisciplinaires, pour intervenir sur le terrain et assurer la prise en charge psychosociale des citoyens impactés», précise le communiqué. Ces équipes ont entamé leurs interventions sur le terrain en coordination avec les

autorités locales, à travers la participation, aux côtés des différents services concernés, à l'inspection des zones touchées, à l'évaluation des dégâts et des pertes, au recensement des besoins sociaux urgents, ainsi qu'à l'accompagnement des familles et des citoyens sinistrés, en mettant à profit leur expertise en matière de prise en charge

psychologique primaire lors des catastrophes, ajoute le texte. Dans ce cadre, les mêmes équipes s'attellent à «apporter un soutien et une prise en charge psychologiques aux familles impactées, accompagnés d'aides en nature en cas de besoin. Elles assurent également l'accompagnement et le soutien psychosocial des citoyens évacués à titre préventif,

en sus de la réalisation d'enquêtes sociales auprès des familles touchées afin de définir leurs besoins sociaux et d'y répondre». Il s'agit également de «contribuer au recensement et à l'orientation des familles et des agriculteurs sinistrés, en prévision de l'évaluation des dégâts et de leur prise en charge, tout en poursuivant l'inventaire des cas sociaux affectés pour les prendre en charge dans le cadre des dispositifs d'aide sociale, et ce, en coordination avec les autorités locales et le tissu associatif». Le suivi de ces interventions «s'effectue de manière quotidienne au niveau central», par le biais de la cellule de suivi installée au niveau de l'ADS, laquelle établit des rapports réguliers «garantisant un suivi en temps réel de l'évolution de la situation sur le terrain, le renforcement de la coordination et la prise des mesures nécessaires selon les exigences de la situation». L'intervention des cellules de proximité a couvert plusieurs zones relevant des wilayas de Guelma, Sétif, Annaba, Skikda et Bouira, où leurs services demeurent «en état de mobilisation permanente».

VAGUE DE CHALEUR

Baisse progressive des températures

La vague de chaleur qui touche de nombreuses wilayas du pays devrait se poursuivre durant les prochains jours avant de commencer à s'atténuer progressivement à partir du 26 juillet, indique, dimanche, l'Office national de la météorologie (ONM). A ce sujet, le spécialiste en météorologie à l'ONM, Boualem Sayah, a précisé dans une déclaration à l'APS que la persistance de cette hausse sensible des températures est due à l'influence d'un anticyclone, communément appelé «dôme de chaleur», qui domine actuellement les wilayas du nord ainsi que la région des oasis, ajoutant que cette

vague de chaleur devrait commencer à reculer progressivement à compter du 26 juillet. Ce changement de la situation météorologique résulte d'une baisse de la pression atmosphérique dans les hautes couches de l'atmosphère, favorisant la formation de courants d'air nord-ouest, qui contribueront à faire diminuer les températures et à les ramener à leurs normales saisonnières et mensuelles. S'agissant de la situation météorologique actuelle, le même expert a indiqué que cette hausse des températures a atteint des niveaux records par rapport aux températures habituellement enregistrées

en cette période de l'année, rappelant que l'Algérie avait déjà connu, en 2021, 2022 et 2023, des températures records dans certaines wilayas du nord. Toutefois, ce qui distingue la vague de chaleur actuelle, selon le spécialiste, est son étendue dans le temps et dans l'espace. Cette canicule s'est en effet maintenue depuis plusieurs jours consécutifs et a concerné une vaste zone géographique, touchant la majorité des wilayas du Nord où des températures très élevées ont été enregistrées, ce qui en fait l'une des vagues de chaleur les plus marquantes observées ces dernières années.



CENTRES DE LOISIRS

Plusieurs camps de vacances inspectés

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a effectué, dimanche, une visite d'inspection dans plusieurs centres de vacances et de loisirs à Alger, afin de s'enquérir des conditions d'accueil des enfants, indique un communiqué du ministère.

Cette visite a concerné les camps El Mokrani, Ibn Khaldoun et Ibn Badis à Sidi Fredj, ainsi que le camp de Zéralda, où le ministre s'est enquis de près des conditions de séjour et d'hébergement, du niveau de prise en charge des enfants et des adolescents, ainsi que de l'état de préparation des différentes structures et des services, notamment au regard des fortes températures enregistrées dans plusieurs wilayas du pays, précise le communiqué.

Dans ce cadre, le ministre a insisté sur « la nécessité d'assurer un approvi-

sionnement régulier et suffisant en eau potable et de réunir toutes les conditions de confort et de prise en charge sanitaire des enfants participants, tout en adaptant les programmes éducatifs et récréatifs aux conditions climatiques, à travers la programmation d'activités extérieures durant les périodes les plus propices de la journée et en évitant de les organiser pendant les heures de forte chaleur, afin de préserver la sécurité des enfants et des encadrants ».

Le ministre a également souligné « la nécessité de renforcer l'état de préparation des équipes d'encadrement, à travers l'intensification des opérations de formation, en coordination avec les différents organismes, les corps de sécurité et les services de la Protection civile, ainsi que l'organisation de tournées quotidiennes d'inspection, afin de

garantir la sécurité des enfants ».

Auparavant, le ministre avait présidé une réunion consacrée à l'élaboration du plan de coordination visant à assurer la sécurisation de la saison des camps de vacances et des centres de vacances et de loisirs, indique un communiqué du ministère.

À cette occasion, Mustapha Hidaoui a souligné que la réussite de la saison des camps de vacances « est une responsabilité collective qui exige une coordination renforcée et une complémentarité des efforts entre les différents secteurs, afin de garantir la sécurité des bénéficiaires, la qualité des prestations fournies et de promouvoir une culture de la prévention et de l'anticipation face aux différentes préoccupations », précise la même source.

Il a également appelé à « poursuivre les actions de sensibilisation auprès de

l'ensemble des intervenants, des encadreurs et des bénéficiaires, à travers l'intensification des campagnes d'information et la promotion de la culture de la sécurité et de la prévention, afin d'assurer des espaces estivaux sûrs et d'améliorer la qualité des services offerts dans les centres de vacances et de loisirs ». La réunion s'est déroulée en présence de représentants des ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, de l'Énergie et des Énergies renouvelables, de l'Hydraulique, du Commandement de la Gendarmerie nationale, de la Direction générale de la Sécurité nationale, de la Direction générale de la Protection civile, du groupe Sonelgaz, ainsi que de plusieurs autres secteurs et organismes concernés par la sécurisation et l'accompagnement de la saison estivale.

CONFLIT ÉTATS-UNIS-IRAN

Le risque d'embrasement régional s'accroît

Les frappes américaines et les mises en garde iraniennes alimentent une nouvelle montée des tensions dans le Moyen-Orient. Le détroit d'Ormuz s'impose plus que jamais comme l'un des principaux foyers de la confrontation entre les deux pays.

Les États-Unis ont poursuivi, hier, leur campagne militaire contre l'Iran en menant des frappes pour le neuvième jour consécutif. Washington affirme que ces opérations visent à réduire les capacités militaires iraniennes susceptibles de menacer la navigation commerciale dans le détroit d'Ormuz, axe stratégique du commerce mondial des hydrocarbures.

Selon l'agence iranienne Tasnim, plusieurs villes du pays ont été ciblées par des missiles américains dans la nuit de dimanche à lundi. Des explosions ont été signalées à Tabriz, Chabahar, Konarak, Bandar Mahshahr et Bandar Khomeini. Les médias officiels iraniens font état d'au moins un mort et de plusieurs blessés à la suite des bombardements dans le nord-ouest du pays.

WASHINGTON ÉLARGIT SES CIBLES

Le Commandement central américain (Centcom) a indiqué avoir frappé des



centres de commandement militaires, des systèmes de défense aérienne, des installations de surveillance côtière, des capacités navales, des plateformes de lancement de missiles et de drones, ainsi que des réseaux de communication.

L'objectif affiché est de «réduire davantage la capacité de l'Iran à attaquer les navires commerciaux et les marins civils transitant par le détroit d'Ormuz». Les frappes ont également visé la province de Bouchehr, qui abrite la principale centrale nucléaire iranienne.

Le président américain Donald Trump a confirmé la poursuite des opérations mili-

taires, les présentant comme une réponse à la mort de trois soldats américains au cours des derniers jours de combats. «Nous les avons frappés très durement cette nuit», a-t-il déclaré à son retour à Washington.

En réaction, Téhéran a réaffirmé sa détermination à défendre ses intérêts dans le Golfe. Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmail Baghaï, a assuré que son pays ne permettrait pas que le détroit d'Ormuz soit utilisé pour porter atteinte à sa sécurité nationale.

«L'Iran est déterminé à prendre toutes les mesures nécessaires pour défendre sa souveraineté et protéger ses intérêts», a-t-

il déclaré lors d'une conférence de presse. Les autorités iraniennes ont, par ailleurs, revendiqué des attaques contre deux pétroliers dans le détroit d'Ormuz, tout en poursuivant des opérations visant plusieurs pays de la région, notamment le Koweït, Bahreïn, la Jordanie et la Syrie.

LES CONTACTS DIPLOMATIQUES SE POURSUIVENT

Malgré l'intensification des affrontements, Téhéran a indiqué que les échanges diplomatiques avec Washington, par l'intermédiaire de médiateurs, restaient ouverts.

Selon Esmail Baghaï, des messages et des propositions continuent d'être transmis entre les deux parties. «Le dispositif diplomatique est resté actif ces derniers jours et des idées nous ont été communiquées par certains médiateurs», a-t-il affirmé, sans donner davantage de précisions.

INQUIÉTUDES CROISSANTES DANS LE GOLFE

Face à l'escalade des tensions, l'ambassade des États-Unis à Manama a averti ses ressortissants de possibles menaces visant des sites non précisés dans le centre de la capitale bahreïnienne et les a appelés à faire preuve de la plus grande vigilance.

La poursuite des opérations militaires de part et d'autre alimente les craintes d'une dégradation de la sécurité maritime dans le détroit d'Ormuz, passage stratégique par lequel transite une part importante des exportations mondiales de pétrole.

R.I/agences

L'armée malienne a subi l'une de ses plus lourdes pertes depuis le début de la crise sécuritaire en 2012. Au moins 50 soldats ont été tués samedi dans une embuscade contre un convoi militaire dans le nord du Mali, selon des sources locales et militaires. L'attaque, revendiquée par une alliance entre le Front de libération de l'Azawad (FLA) et le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), affilié à Al-Qaïda, a également fait plusieurs prisonniers. Le convoi militaire a été pris pour cible alors qu'il quittait la ville stratégique de Nefis en direction de Gao. D'après un premier bilan communiqué par des sources proches des autorités militaires, plus de 50 soldats ont été tués et au moins 24 autres capturés. La localité de Nefis était, ces dernières semaines, au cœur d'intenses affrontements entre les forces armées maliennes et les groupes armés. Début juillet, les combattants du FLA et du GSIM avaient brièvement pris le contrôle de la ville avant d'assiéger le camp militaire défendu par l'ar-

EMBUSCADE CONTRE L'ARMÉE MALIENNE

Le bilan s'alourdit

mée malienne avec l'appui du Corps africain russe.

Une source militaire a qualifié les pertes de «très lourdes», indiquant que certains militaires auraient été exécutés après leur capture. Les autorités ont ouvert une enquête afin de déterminer les circonstances de l'embuscade et les éventuelles défaillances ayant facilité l'attaque.

L'armée malienne a confirmé que le convoi était tombé dans une embuscade tendue par des groupes armés terroristes, sans publier de bilan officiel des victimes.

Selon plusieurs sources concordantes, les éléments du Corps africain russe n'ont subi aucune perte. Ils étaient arrivés à Gao avant l'attaque. Des sources locales évoquent un manque de coordination entre les

forces russes et l'armée malienne lors du déplacement du convoi, ce qui expliquerait leur absence au moment de l'embuscade.

Depuis 2012, le Mali est confronté à une insécurité chronique alimentée par les groupes jihadistes affiliés à Al-Qaïda et à l'organisation État islamique, ainsi que par les mouvements séparatistes actifs dans le nord du pays. Malgré les engagements pris par les autorités de transition à la suite des coups d'État de 2020 et 2021 pour rétablir l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire, les attaques contre les forces armées se poursuivent et gagnent en intensité.

Cette nouvelle embuscade intervient moins d'un an après les lourdes pertes enregistrées par l'armée malienne à Tinzaouatène, près de la frontière algérienne,

ainsi que l'attaque contre des installations militaires à Bamako en septembre 2024. Depuis la fin du mois d'avril, la reprise des offensives menées par le Front de libération de l'Azawad et le GSIM confirme une nouvelle dégradation de la situation sécuritaire dans le nord du Mali.



SOMMET TRUMP-AOUN

Le Hezbollah au centre des enjeux

Le président libanais Joseph Aoun sera reçu aujourd'hui à la Maison-Blanche par son homologue américain Donald Trump, dans le cadre d'un sommet présenté comme déterminant pour l'avenir du Liban. Cette rencontre intervient dans un contexte de fortes tensions régionales et de pressions croissantes autour de la question du désarmement du Hezbollah et de la consolidation de la souveraineté de l'État libanais.

À la veille de son entretien avec Donald Trump, Joseph Aoun s'est réuni avec le secrétaire d'État américain, Marco Rubio.

Ce dernier a salué les efforts du gouvernement libanais en faveur du rétablissement de la souveraineté nationale, du désarmement du Hezbollah et du démantèlement de ses infrastructures militaires, tout en soulignant l'engagement des États-Unis à accompagner Beyrouth dans ses efforts pour parvenir à la paix et favoriser la relance économique.

Le chef de la diplomatie américaine a également réaffirmé le soutien de Washington à la mise en œuvre de l'accord-cadre trilatéral, estimant qu'il constitue un levier important pour la stabilité du Liban et de la

région. Selon des sources proches du dossier, le président libanais a sollicité des clarifications auprès de l'administration américaine concernant des informations faisant état d'une demande adressée par Washington au président syrien Ahmad al-Charaa afin de contribuer au traitement du dossier des armes du Hezbollah.

Joseph Aoun aurait notamment cherché à connaître la nature du rôle envisagé pour Damas ainsi que les limites d'une éventuelle implication syrienne, dans un contexte marqué par la sensibilité de toute intervention de la Syrie dans les affaires intérieures

libanaises et par le poids de l'histoire entre les deux pays.

Le sommet entre Donald Trump et Joseph Aoun est perçu comme une étape importante pour définir les contours du soutien américain au Liban. Les discussions devraient porter sur les moyens de renforcer les institutions libanaises, de préserver la stabilité du pays et d'éviter une nouvelle escalade entre l'entité sioniste et le Hezbollah, alors que la communauté internationale multiplie les initiatives diplomatiques pour contenir les tensions au Proche-Orient.

CORRUPTION

LE CONSEIL DE L'EUROPE MET LA FIFA EN CAUSE

Iain Berset, secrétaire général du Conseil de l'Europe, a adressé une lettre ouverte à la FIFA dans laquelle il dénonce des dérives susceptibles de fragiliser l'intégrité du football mondial.

Il critique notamment la gestion de certaines sanctions, les atteintes à l'autorité des arbitres, les insultes racistes visant des joueurs et surtout l'essor des paris sportifs, qu'il considère comme un risque majeur de fraude. Selon lui, les paris ne concernent plus seulement l'issue des rencontres, mais aussi des actions individuelles comme les passes, les cartons ou les corners, ouvrant ainsi la voie à de nouvelles formes de manipulation. Alain Berset dénonce également l'influence croissante de l'argent et du pouvoir dans le football, estimant que « la prochaine crise a déjà commencé ». Il met en garde contre les pressions politiques qui pourraient remettre en cause l'équité des compétitions.

FINALE SÉNÉGAL-MAROC

LE TAS REPOUSSE ENCORE SON VERDICT

Une histoire qui traîne, qui traîne... Comme elle semble déjà loin, cette finale de la CAN. Un vainqueur sur le terrain, un vainqueur administratif, et une situation qui doit désormais être tranchée par le Tribunal Arbitral du Sport. Toujours dans l'attente d'une décision finale du TAS de Lausanne, le Sénégal et le Maroc ne devraient pas être fixés dans l'immédiat. Selon le média IUSPORT, alors que le verdict était initialement attendu au mois de juillet, la décision concernant le litige entre les deux pays pourrait finalement n'intervenir qu'en octobre prochain, au mieux. À ce stade, l'audience relative à la désignation du champion d'Afrique devrait se tenir en septembre au plus tôt, avant une phase de délibération qui pourrait durer environ un mois. Pour rappel, le TAS a été saisi afin de déterminer s'il convient ou non d'annuler la décision de la CAF d'attribuer le titre de champion d'Afrique au Maroc, à la suite des incidents survenus lors de la finale en janvier dernier. De son côté, l'instance concernée n'a pas encore communiqué officiellement sur ce dossier.

ALLEMAGNE

JÜRGEN KLOPP, NOUVEAU SÉLECTIONNEUR



Jürgen Klopp sera le prochain sélectionneur de la Mannschaft. L'ancien entraîneur de Liverpool a confirmé qu'un accord avait été trouvé avec Red Bull pour quitter son poste de directeur du football mondial et se consacrer pleinement à la sélection allemande. Il succédera à Julian Nagelsmann, démissionnaire après l'élimination de l'Allemagne face au Paraguay en 16es de finale de la Coupe du monde 2026. L'officialisation devrait intervenir dans les prochains jours, avant le prochain rassemblement international prévu le 24 septembre contre les Pays-Bas.

L'ESPAGNE S'IMPOSE DEVANT L'ARGENTINE

La Roja s'offre une deuxième étoile

La Roja, portée par une nouvelle génération emmenée par Lamine Yamal, réalise un nouveau doublé Euro-Mondial et entre encore un peu plus dans l'histoire.

La Coupe du monde s'est conclue par une finale à sens unique en faveur de l'Espagne face à l'Argentine (victoire 1-0 après prolongation), dimanche 19 juillet, au MetLife Stadium, près de New York. Après 2008 et 2010, la Roja a réussi un nouveau doublé Euro-Mondial et a accroché une deuxième étoile sur son maillot.

L'Espagne voit double. La Roja a remporté la finale de la Coupe du monde 2026 face à l'Albiceleste (1-0 après prolongation), dimanche 19 juillet, au MetLife Stadium, près de New York. La sélection espagnole réédite ainsi la performance réalisée en 2008 et 2010, lorsqu'elle avait remporté successivement l'Euro puis le Mondial.

Après une cérémonie de clôture notamment animée par Post Malone, Robbie Williams, Laura Pausini ou encore Tom Cruise, place à au moins une heure et demie de vérité sur le rectangle vert entre la génération de Lamine Yamal et celle de Lionel Messi.

C'est d'ailleurs le jeune Espagnol qui allume la première mèche dans cette finale. Servi par une subtile déviation d'Olmo, il tente un plat du pied, mais Martinez se couche parfaitement pour l'empêcher d'ouvrir le score (5e).

Comme attendu, la maîtrise est espagnole en ce début de rencontre. Mais l'Albiceleste a également du répondant, avec des interventions parfois à la limite, notamment sur Porro près de la surface argentine (7e), sur Olmo au niveau du rond central (15e) ou encore sur Yamal lorsqu'il tente une



accélération (28e).

Face à une Argentine qui ne panique pas, l'Espagne gère la possession. Les duels sont après des deux côtés, avec un engagement de tous les instants qui se fait pour le moment au détriment des occasions franches.

Pourtant, lorsque l'Espagne parvient à accélérer, Oyarzabal sait se montrer dangereux, notamment sur cette frappe à ras de terre obligeant le gardien argentin à se coucher pour capter le ballon (39e). Cucurella tente ensuite une frappe croisée, mais celle-ci passe de peu à côté du cadre de Martinez (43e). Ce sera tout pour ce premier acte. Les Espagnols devront éviter de regretter cette domination stérile.

La rencontre reprend sur les mêmes bases au retour des vestiaires, après une mi-temps plus longue que les quinze minutes réglementaires habituelles, en raison du spectacle inspiré du Super Bowl validé par la FIFA.

Baena récupère une mauvaise relance de l'Albiceleste, mais sa frappe manque de précision et est captée par Martinez (46e). Puis Olmo, après un débordement, tente de trouver

Cucurella en retrait, mais Montiel dégage de justesse en corner (56e).

L'emprise espagnole sur la rencontre devient de plus en plus forte, mais elle bute constamment sur le gardien argentin. Martinez repousse comme il peut la frappe flottante d'Olmo (64e), avant d'être parfaitement placé pour capter la tête de Torres, bien servi par Yamal (67e).

Les tentatives de Pedri et de Cubarsi ne donnent rien non plus, toutes deux détournées par le dernier rempart de l'Albiceleste (77e). La tête de Laporte termine également dans les gants de Martinez (81e).

Si l'Argentine tient bon défensivement, elle le doit en grande partie à son gardien. L'Albiceleste souffre énormément, mais les vagues offensives espagnoles viennent à chaque fois se briser sur le bloc défensif argentin.

Nico Williams tente une frappe puissante, mais Martinez est encore sur la trajectoire (90e+3). Dans la foulée, Fernandez est expulsé après un deuxième carton jaune consécutif à une faute grossière sur Cubarsi.

Les Argentins doivent donc disputer la prolongation en infériorité numérique. Avant cela, Yamal obtient une dernière occasion sur coup franc au bout du temps additionnel, mais Martinez s'étend de tout son long pour empêcher l'Espagnol de devenir le héros du match (90e+8).

Trente minutes supplémentaires débutent alors, et l'Espagne ne renonce pas à ouvrir le score. Pedri trouve Nico Williams d'un centre, mais la tête de l'attaquant espagnol est encore repoussée par Martinez (93e).

L'Espagne compte alors seize tentatives, dont onze cadrées. En face, l'Argentine n'a toujours pas réussi à frapper au but.

Largement dominée et réduite à dix, l'Albiceleste semble proche de céder. Pourtant, Nico Williams pense trouver l'ouverture, mais son but est annulé par l'arbitre pour une faute peu évidente de Merino sur Otamendi au début de l'action (95e).

L'Argentine s'en sort alors miraculeusement, mais l'Espagne continue de pousser pour décrocher un nouveau sacre mondial.

SACRÉ MEILLEUR BUTEUR MBAPPÉ DÉCROCHE SON DEUXIÈME SOULIER D'OR

La Coupe du monde 2026 a livré son verdict, avec le sacre de l'Espagne, qui a ajouté une deuxième étoile à son maillot. Si les projecteurs se sont naturellement tournés vers les nouveaux champions du monde, une autre performance historique a marqué la compétition : celle de Kylian Mbappé. Malgré l'élimination de l'équipe de France en demi-finales, le capitaine des Bleus a une nouvelle fois terminé au sommet du classement des buteurs. Avec 10 réalisations inscrites durant le tournoi, l'attaquant français

remporte le Soulier d'or du Mondial pour la deuxième édition consécutive, devançant notamment Lionel Messi, auteur de 8 buts. Cette nouvelle distinction confirme la place exceptionnelle occupée par Mbappé dans l'histoire de la Coupe du monde. Avec désormais 22 buts en 22 rencontres disputées dans la compétition, le Français devient le meilleur buteur de tous les temps du tournoi, dépassant ses prédécesseurs et s'installant seul au sommet du classement. À seulement quelques années du début de sa carrière internationale, Mbappé continue donc d'écrire sa légende sur la plus grande scène du football mondial. Sa régularité, son efficacité et sa capacité à briller lors des grands rendez-vous laissent penser qu'il pourrait conserver cette place de référence pendant encore longtemps.



STAFF TECHNIQUE DES VERTS

Des changements majeurs autour de Petkovic

La révolution n'aura pas lieu au poste de sélectionneur, mais elle pourrait toucher son entourage. La FAF prépare une refonte du staff de Petkovic, entre fin de mission pour Neghiz et avenir incertain pour Morandi.

La Fédération algérienne de football (FAF) continue de tirer les enseignements de l'élimination des Verts dès les huitièmes de finale de la Coupe du monde 2026. Si le maintien de Vladimir Petkovic à la tête de la sélection semble désormais être l'option privilégiée, plusieurs changements devraient toutefois intervenir au sein de son staff technique.

Selon les dernières informations, le collège technique de la FAF aurait validé le principe de conserver le sélectionneur suisse, tout en procédant à une restructuration de son encadrement.

Dans ce contexte, le cas de Nabil Neghiz semble déjà réglé. Le contrat du deuxième entraîneur adjoint est arrivé à échéance à la fin du mois de juin et ne devrait pas être renouvelé.



Concernant Davide Morandi, premier adjoint de Petkovic et homme de confiance du technicien bosnien, la situation apparaît plus complexe. La FAF envisagerait de le convoquer pour un

entretien préalable à un éventuel licenciement. La raison évoquée serait l'existence d'une clause contractuelle lui interdisant de s'exprimer publiquement sans l'autorisation préalable de son

employeur.

Or, Morandi avait récemment accordé une interview à une télévision suisse en marge d'une fanzone dédiée aux supporters helvétiques, un épisode qui aurait particulièrement déplu aux dirigeants de la fédération.

À travers cette réorganisation, la FAF chercherait également à renforcer son influence au sein du staff de la sélection nationale. Plusieurs noms circulent déjà pour intégrer l'encadrement des Verts, notamment celui d'Anthar Yahia. L'ancien international Rafik Saïfi pourrait également rejoindre l'équipe technique dans un second temps.

Reste désormais à savoir quelle sera la réaction de Vladimir Petkovic face à ces changements, lui qui pourrait être amené à poursuivre son aventure à la tête des Fennecs avec un staff largement remanié

CAN-2026 FÉMININE

L'Algérie et la Zambie se neutralisent

La sélection nationale féminine de football, a fait match nul face à son homologue zambienne 1-1 (mi-temps : 0-0), en match amical préparatoire disputé dimanche au stade Mustapha-Tchaker de Blida, en prévision de Coupe d'Afrique des nations CAN-2026 (25 juillet - 16 août).

Les Zambiennes ont ouvert le score par Mercy Chipasula en début de la seconde période (47'), avant que les Algériennes n'égalisent en fin de match sur un penalty transformé par Sofia Guellati (87').

Les deux sélections s'affronteront pour un second test, demain dans la même enceinte (18h00).

Le coach national, Farid Benstiti, a fait appel à 26 joueuses pour prendre part à la phase finale de la CAN. Les coéquipières de Lina Boussaha avaient bouclé mardi dernier à Oran, la première étape de sa préparation consacrée essentiellement à l'aspect physique.

La sélection algérienne, qui prendra part pour la 7e fois de son histoire à la phase finale de la CAN, évoluera dans le groupe A, en compagnie du Maroc (pays hôte), du Sénégal et du Kenya. Les Algériennes avaient validé leur ticket pour la phase finale de la CAN-2026 après leur victoire en aller et retour face au Cameroun (2-1 à Oran et 1-0 à Douala) en octobre 2025.

CAN 2027

Vers un visa unique pour les supporters

À l'approche de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2027, une initiative visant à faciliter les déplacements des supporters pourrait voir le jour. Les trois pays hôtes de la compétition, le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie, envisagent la mise en place d'un visa régional commun permettant aux voyageurs de circuler plus facilement entre les différentes villes accueillant les rencontres.

Cette mesure, encore à l'étude, aurait pour objectif de simplifier les démarches administratives des fans venus assister aux matchs. Au lieu de devoir effectuer plusieurs demandes de visa pour se rendre dans chacun des pays organisateurs, les supporters pourraient bénéficier d'une seule autorisation valable pour l'ensemble de leur séjour dans la région. La CAN 2027 sera organisée conjointement par le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie, une première pour ces trois nations d'Afrique de l'Est. Les rencontres se dérouleront dans plusieurs sites répartis entre les pays hôtes, ce qui implique une importante mobilité des supporters, des délégations et des visiteurs internationaux.

La création d'un visa unique constituerait ainsi un atout majeur pour renforcer l'attractivité de la compétition et encourager le tourisme régional. Les autorités des trois pays devront toutefois finaliser les modalités de ce dispositif avant son éventuelle entrée en vigueur. Si elle est adoptée, cette initiative pourrait représenter une avancée importante dans la coopération entre les pays d'Afrique de l'Est et offrir une expérience plus fluide aux milliers de supporters attendus pour la grande fête du football africain.

SERIE A

Jaouen Hadjam dans le viseur du Genoa

Le dossier Jaouen Hadjam continue d'animer le mercato estival. Déjà annoncé dans le viseur de plusieurs clubs européens ces dernières semaines, l'international algérien suscite désormais l'intérêt d'un nouveau prétendant italien. Selon les informations du journaliste Sacha Tavolieri, le Genoa CFC a fait du latéral gauche des Young Boys de Berne l'une de ses priorités afin de renforcer son effectif en vue de la prochaine saison. Des discussions auraient déjà été entamées entre les représentants du joueur et les dirigeants du club italien. Après les intérêts évoqués de Hull City, Wolverhampton et du Como 1907, la concurrence s'intensifie donc autour du défenseur de 23 ans. Le Genoa, désireux de renforcer son couloir gauche, préparerait une première offre officielle à trans-

mettre aux dirigeants suisses dans les prochains jours.

Toutefois, le BSC Young Boys demeure en position de force dans ce dossier. Sous contrat jusqu'en juin 2028, le joueur formé au Paris FC ne sera pas cédé à n'importe quel prix, d'autant plus que sa valeur n'a cessé d'augmenter ces derniers mois. Sa participation à la Coupe du monde 2026 avec l'équipe nationale algérienne a également contribué à accroître sa visibilité sur la scène européenne. Auteur de prestations convaincantes en Super League suisse, Hadjam apparaît aujourd'hui comme l'un des internationaux algériens les plus convoités du marché. Actuellement en vacances à Oran avant de reprendre la préparation estivale, le Fennec semble plus que jamais destiné à franchir un nouveau



palier dans sa carrière. Un départ vers l'un des grands championnats européens pourrait ainsi se concrétiser avant la fin du merca-

to, alors que l'Italie apparaît désormais comme une destination de plus en plus crédible pour l'ancien joueur du Paris FC.

LA JS SAOURA

Huit renforts pour relever le défi africain

La JS Saoura, vice-championne d'Algérie, a entamé un vaste chantier de renouvellement de son effectif en prévision de la saison 2026-2027, marquée notamment par sa participation à la Ligue des champions de la CAF, a-t-on appris avant-hier auprès de la direction du club.

Dans ce cadre, la formation de Béchar a enregistré l'arrivée de huit joueurs. Il s'agit du gardien de but Abdeslam Henani, en provenance de l'ES Mostaganem, appelé à pallier l'absence de Zakaria Sigāiri, récemment opéré à la main, ainsi que du

défenseur ivoirien Youssouf Adiko, recruté auprès de l'Olympique Sportif d'Abobo (Côte d'Ivoire). Le club s'est également renforcé au milieu de terrain avec les arrivées de Mohamed Amine Feniri (US Chaouia), Abdelhafid Benamara (ES Mostaganem), Khaled Dahamni (MC El Bayadh) et Mohamed Amine Yaakoubi (MO Béjaïa). En défense, Ryad Dahmani (US Biskra) évoluera sur le flanc droit, tandis que Mohamed Nabi (US Chaouia) occupera le couloir gauche.

L'ensemble des formalités administratives relatives aux

nouvelles recrues, notamment la signature des contrats et les visites médicales, a été accompli afin de permettre au groupe d'entamer sa préparation dans les meilleures conditions, précise la même source.

Ces arrivées visent à compenser le départ de plusieurs cadres, ainsi que celui de l'entraîneur Abdelkader Amrani, qui s'est engagé avec l'Olympique Akbou. Il devrait être remplacé par Lotfi Boudraâ, déjà passé sur le banc de la JS Saoura lors de la phase aller de la saison écoulée, selon la même source.

La direction de la JS Saoura souligne que ces recrutements s'inscrivent dans une stratégie visant à constituer un effectif compétitif, capable de relever les défis du championnat national et de la Ligue des champions de la CAF. Elle précise également que l'opération de recrutement se poursuivra dans les prochains jours afin de renforcer les postes jugés prioritaires par le futur staff technique et de bâtir un groupe en mesure de jouer les premiers rôles sur tous les fronts au cours de la prochaine saison.

Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

Horizontalement

1- Surveiller quelqu'un secrètement.
2- Qui est inquiète. 3- Symbole du chlore - Possédées en naissant. 4- Prénom de Besson - Notre planète. 5- Qui sont sans vigueur - Idem en abrégé. 6- Graves défauts - Recueil de bons mots. 7- Mois - Cri de douleur. 8- Arbrisseaux grimpants des forêts tropicales. 9- Préposition - A un rang indéterminé mais très grand.

Verticalement

1- Condition d'esclave. 2- Réponses à des questions. 3- Participe passé de pouvoir - Trompée par son conjoint. 4- A cet endroit - Bien propre. 5- Consacrées par une onction - Premier nombre. 6- Seins populaires - Bon copain. 7- Disposer des couleurs selon les nuances - Pas difficile. 8- Alcaloïde de la fève de Calabar. 9- Plante cultivée pour ses fleurs adorantes - Il protège le doigt de la couturière.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Miriade
Miryade
Mirriade
Myriade

Brouiyerie
Broullerie
Brouillerie
Brouilleraie

Longeais
Langais
Langais
Langeais

Tournedisque
Tourne-disque
Tourne-disc
Tourn-disque

Les mots fléchés

DÉCHARGE D'ORDURES NOS SOUS SONT SES SOUCIS	UN GRAND MANQUE RAMASSAGE DE FRUITS	LES SIENS RETIRER LES ENTRAILLES D'UN POISSON	PIÈCE DE LITERIE SUPER- PUISSANCE	QUI EXPRIME SA GRANDE JOIE	SAINT NORMAND OBSTINÉ	AUROCHS
				AUSSI VEXANT		
QUI MÉRITE UNE SANCTION BOUCLE DE LACET					APPROXI-MATIVE	
			ÉCRASÉE RAMENÉ VERS LES CHASSEURS			
FAIRE FEU LISSERAS			VACCIN PRÉSENTE LES PLATS			FESTIN CANIN
				POUR LUI HURLÉES	FLEUVE D'ITALIE MOT DE LIAISON	
TERRE ÉMERGÉE COLÈRE D'AUTREFOIS		BOUCHES D'OISEAUX REFLETS			LENTILLES NOUVELLES	
		RIGOLOTE RACCOM-MODÉ				DIVINITÉ FÉMININE
CHANGEANT DE POSTE	MARCHE À PETIT PAS MONSIEUR ANONYME				DISQUE COMPACT IMPOSER SA LOI	
			APPREND VENUE AU MONDE			
DIEU DES OCÉANS LE DO D'ANTAN				PREND POUR CIBLE PAS BEAUCOUP		
	EN BOURGO-GNE BUÉE		GENRES NOM D'UN CHIEN			
FEMME D'ADAM TRÈS FROIDE		POUR MOI PRIS LA POUDRE D'ESCAPETTE	LE SOLEIL S'Y LÈVE DEUXIÈME JOUR		TRAVAIL D'ARAIGNÉE	
			ACTIONNÉ PETIT COURS D'EAU	SAISON CHAUDE FÉLIN D'AMÉRIQUE		
BON SERVICE AU TENNIS	ACCRO-CHERA SES VÊTEMENTS SOLUTION DE L'ÉNIGME			PAS UN AMATEUR BIEN MAL DIT		ON S'Y COUCHE !
		ÉPUISÉ À L'INTÉRIEUR DE			AVANT NOUS MÉTAL PRÉCIEUX	
FAIBLE CLARTÉ SANS ÉCLAT			TEL UN IMMEUBLE DÉTRUIT			
			TOUR DE MOSQUÉE			

BIFFE-TOUT

EN 8 LETTRES :
Nom d'une arme

ACARIEN
ADDITION
AGAÇANTE
AGENCE
ALGÉROIS
AMAIGRI
BANANE
BRÉCHET
CARÊME
CÉLIBATAIRE
CORNÉE
CRÊTE
CRI
DÉFOULÉ
ÉGALITÉS
ESCARPEMENT
ESTIME
FÉMINITÉ
GARE
GÂTEAU

GRENOUILLE
ICONOCLASTE
KAZAKHSTAN
LUNDI
MAGASINAGE
MENUE
MOU
MUET
MULETTE
MYRIADE
NAPHTOL
OCÉAN
OCTAVE
OLIVE
ONCTUEUSE
OPÉRER
POISSONNIER
RADICAL
RÉFRACTEUR
RENSEIGNER

RISQUE
SARDINES
SCEAU
SILO
SODIQUE
SOLEIL
SOMNOLENCE
SORTE
SOURDINGUE
SWING
TANGAGE
TASSILI
TATOUÉES
TAXE
TROUSSE
VANITÉ
VIE
VIOLET
VOLAILLE

S	O	U	R	D	I	N	G	U	E	A	A	L	G	E	R	O	I	S
R	O	R	E	N	S	E	I	G	N	E	R	N	E	I	R	A	C	A
R	T	M	U	E	T	R	E	I	N	N	O	S	S	I	O	P	O	S
E	E	A	N	T	A	S	S	I	L	I	V	A	N	I	T	E	N	O
F	L	S	M	O	E	M	A	G	A	S	I	N	A	G	E	B	O	L
R	O	I	E	I	L	E	L	L	I	U	O	N	E	R	G	R	C	E
A	I	L	X	A	G	E	N	C	E	E	H	C	A	T	A	E	L	I
C	V	O	A	C	O	R	N	E	E	O	L	I	V	E	R	C	A	L
T	N	E	T	R	O	S	I	C	R	E	T	E	E	T	H	S	E	C
E	A	E	G	A	G	N	A	T	E	E	I	V	S	E	E	E	T	R
U	T	T	A	T	O	U	E	E	S	B	R	A	S	M	L	T	E	I
R	S	S	T	M	E	N	U	E	O	N	C	T	U	E	U	S	E	A
N	H	C	E	O	E	Q	L	G	L	E	L	C	O	R	O	N	S	T
E	K	E	A	U	I	L	N	A	U	D	L	O	R	A	F	A	T	A
I	A	A	U	D	I	I	B	A	N	A	N	E	T	C	E	E	I	B
T	Z	U	O	A	W	S	A	R	D	I	N	E	S	H	D	C	M	I
I	A	S	L	S	E	U	Q	S	I	R	R	E	R	E	P	O	E	L
D	K	O	L	A	C	I	D	A	R	Y	S	E	T	I	L	A	G	E
D	V	F	E	M	I	N	I	T	R	E	M	U	L	E	T	T	E	N
A	G	A	C	A	N	T	E	E	N	E	M	E	P	R	A	C	S	E

SOLUTIONS
DES JEUX PRECEDENTS
MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT
ECRABOUILLEES - CARESSEE - SOU - PI - INSURGES - I - DEFI - ROSSEES - NEM - SEPT - TUAS - NEE - MESS - LUE - STUPEUR - PIEDS - ETIRE - GELEES - PLIER - TRES - VE - LE - ECHEC - SI - ZERO - ARCHIPEL - MERS - ISERE - I - JE - GOAL - SACRE - NOUILLE - NIER - ETRE - LEST - MUR - EIDER - EBENE - EPELER - BUNIS.

VERTICALEMENT
ACCIDENTELLEMENT - P - RA - EMEUTIERE - OREE - TARIF - EPIE - ORGUEIL - BENIS - ERRE - SOI - DE - BOSS - EMUE - CA - ALLER - USURPER - THRILLER - FIEROTS - GRECS - ES - B - LEGS - SPEECHES - TER - AL - EST - ILS - IRAN - BU - ESSEULEE - SPECIMEN - NEO - EAUDEVIE - REUNI - SUISESSE - LIERRES.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT
1- ADRAR - ETES. 2- TOI - EUROPE. 3- RUSEES - NIL. 4- ET - GLAND - L. 5- EROS - ORNE. 6- TROU - OTEE. 7- E - STERE - CI. 8- NIE - RARETE. 9- DRAREG - PAN. 10- SEUE - ETIRA.

VERTICALEMENT
1- ATRE - TENDS. 2- DOUTER - IRE. 3- RIS - ROSEAU. 4- A - EGOUT - RE. 5- REEL - ERE. 6- USA - ORAGE. 7- ER - NOTER - T. 8- TONDER - EPI. 9- EPI - NECTAR. 10- SELLE - IENA.

4x4

Chenapan - Dysentérique
Fanfaronnade - Gondolier

BIFFE-TOUT : PHOTOCOPIE



Page réalisée
par Souiki Sidali



10/10

YAMAL :
LA FOI APRÈS
LA GLOIRE

Au terme de la victoire de l'Espagne face à l'Argentine (1-0) à New York, Lamine Yamal a offert une scène empreinte d'émotion et de spiritualité. Alors que ses coéquipiers célébraient le titre, le jeune attaquant espagnol de 19 ans s'est éloigné quelques instants pour s'agenouiller sur la pelouse et adresser une prière de gratitude à Dieu. Ce geste, capté après le coup de sifflet final, a rapidement suscité une large réaction sur les réseaux sociaux. Une fois son moment de recueillement achevé, Yamal est allé saluer Lionel Messi avec respect, dans une image symbolisant à la fois la reconnaissance envers une légende du football et l'humilité d'un joueur au sommet de sa carrière. La séquence, largement relayée avec plus de 837 000 vues, a été saluée par de nombreux supporters à travers le monde, qui ont mis en avant la sobriété et la dimension humaine du jeune champion espagnol.



7/10

AHMED ZITOUNI
DÉNONCE

Le comédien Ahmed Zitouni a vivement réagi à la diffusion, par certaines pages sur les réseaux sociaux, de photos et d'identités d'enfants décédés dans l'incendie de l'orphelinat de Mohammadia (Alger), des contenus qui auraient été générés ou modifiés à l'aide de l'intelligence artificielle. Il a dénoncé une pratique « inacceptable », contraire aux principes éthiques et au respect dû aux victimes ainsi qu'à leurs familles. Dans une déclaration largement relayée, l'artiste a appelé à préserver la dignité des disparus et à faire preuve de retenue face à la douleur des proches. La publication de sa réaction, qui a dépassé les 105 000 vues, a suscité de nombreuses réactions d'approbation parmi les internautes, plusieurs d'entre eux condamnant l'usage irresponsable de l'intelligence artificielle dans le traitement d'un drame humain.



3/10

UNE ICÔNE INOUBLIABLE

Neuf ans après la disparition du comédien et humoriste Rachid Zeghimi, décédé en juillet 2017, un hommage publié sur les réseaux sociaux a ravivé l'émotion et la nostalgie de nombreux admirateurs. En quelques heures seulement, la publication a recueilli plus de 1 100 réactions, illustrant l'empreinte laissée par l'artiste dans la mémoire collective. Les internautes ont salué le parcours d'une figure marquante de la scène humoristique, estimant que son talent et son souvenir demeurent toujours vivaces auprès du public.



2/10

LA DIASPORA AU
SERVICE DU TOURISME

Depuis Montréal, Mohammed Hamaidi s'engage dans la promotion de l'Algérie comme destination touristique à travers sa plateforme « Destination Algeria ». Désigné ambassadeur de la destination Algérie par le ministère du Tourisme, il s'attache à mettre en lumière les atouts naturels, culturels et humains du pays, selon TSA. Son ambition est de contribuer à améliorer l'image de l'Algérie à l'international, de rendre l'information touristique plus accessible aux voyageurs et de créer des partenariats avec des acteurs étrangers, tout en impliquant la diaspora dans la valorisation d'un patrimoine riche et diversifié qui dépasse largement l'image limitée au Sahara. Avec plus de 100 réactions, l'initiative a été largement saluée par les internautes, qui soulignent le rôle important que peut jouer la diaspora dans la promotion de l'attractivité touristique de l'Algérie.

1/10

CAP SUR SÉOUL :
RÉACTIONS DE LA TOILE

L'Algérie et la Corée du Sud ont franchi une nouvelle étape dans le projet d'établissement d'une liaison aérienne directe entre les deux pays. À l'issue des discussions tenues le 7 juillet à Alger, les autorités des deux parties ont conclu un accord portant sur quatre vols hebdomadaires dédiés au transport des passagers et du fret. Le ministère sud-coréen des Transports a annoncé, ce 20 juillet 2026, le lancement prochain de cette nouvelle desserte, sans toutefois dévoiler la date de mise en service ni les aéroports concernés. Cette liaison devrait contribuer au renforcement des échanges économiques et touristiques entre les deux pays, tout en permettant à Air Algérie d'élargir son réseau vers l'Asie. Avec plusieurs dizaines de réactions, l'annonce suscite des avis contrastés : certains y voient une ouverture stratégique vers un marché asiatique important et une opportunité pour dynamiser les échanges. D'autres jugent cette liaison moins urgente, estimant que des destinations où la communauté algérienne est plus présente restent encore privées de vols directs.



4/10

BENZEMA RÉAGIT

Karim Benzema a exprimé sa solidarité envers les victimes du tragique incendie qui a ravagé un orphelinat à Mohammadia, dans la wilaya d'Alger, à travers un message de soutien adressé aux enfants et aux familles touchées par le drame. « Une pensée pour les enfants et toutes les familles endeuillées. Qu'Allah leur accorde Sa miséricorde », a écrit l'ancien international français, rendant hommage aux victimes et partageant la douleur de leurs proches. Avec plus de 5 700 réactions, cette publication a suscité de nombreux messages de compassion, les internautes saluant un geste empreint de sobriété et de solidarité tout en adressant leurs prières aux victimes et à leurs familles.

5/10

MBAPPÉ-EXPÓSITO :
LA STORY FANTÔME

Kylian Mbappé a provoqué une vive agitation sur les réseaux sociaux après avoir publié, puis supprimé quelques instants plus tard, une photo de sa compagne présumée, l'actrice espagnole Ester Expósito, portant le maillot de l'équipe de France. Le cliché, partagé peu après l'élimination des Bleus face à l'Angleterre, montrait la star espagnole vêtue de la tunique frappée du numéro 10 et portant le brassard de capitaine associé à l'attaquant français. Rapidement retirée, cette publication éphémère a alimenté de nombreuses interrogations sur leur relation et suscité une avalanche de commentaires. Avec plus de 14 000 réactions, les internautes se parent entre spéculations sentimentales, messages de soutien et railleries autour de ce qui est perçu comme un « faux pas » numérique en pleine période de déception sportive.

8/10

L'EAU DE L'ESPOIR

Des images montrant des pompiers apportant de l'eau à un hérisson rescapé d'un incendie de forêt, ainsi que des citoyens venant en aide à des singes confrontés aux fortes chaleurs, ont suscité une large vague d'émotion sur les réseaux sociaux. Vues plus de 138 000 fois, ces scènes témoignent d'un élan de solidarité envers une faune sauvage particulièrement fragilisée par les conditions climatiques extrêmes. Ces gestes de compassion rappellent l'importance d'apporter une assistance aux animaux en détresse lorsque cela peut être réalisé dans des conditions adaptées, sans compromettre leur sécurité. Alors que les épisodes de canicule se multiplient et mettent à rude épreuve les écosystèmes, ces initiatives soulignent une prise de conscience croissante de la nécessité de préserver la biodiversité et de renforcer la responsabilité collective envers le monde animal.



AGENDA 2063 DE L'UA

Des promesses aux actes, le nouveau défi africain

Transformer les engagements continentaux en résultats concrets pour répondre aux aspirations des peuples africains.

Le président du Parlement panafricain, Fateh Boutbig, a appelé, hier, à renforcer l'action parlementaire africaine afin de transformer les engagements continentaux en réalisations concrètes au profit des populations. S'exprimant à l'ouverture des réunions des commissions permanentes de l'institution, il a souligné le rôle central du Parlement panafricain dans l'accompagnement des grandes orientations de l'Union africaine.

Fateh Boutbig a rappelé que le Parlement panafricain, en tant qu'organe législatif, de contrôle et consultatif de l'Union africaine, poursuit sa mission à travers l'élaboration de textes, le suivi de leur application et la défense des aspirations des peuples africains. Selon lui, l'objectif principal demeure de rapprocher les décisions continentales des réalités quotidiennes des citoyens.

TRADUIRE EN RÉSULTATS TANGIBLES

Le président du Parlement panafricain a insisté sur la nécessité d'accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2063, feuille de route de l'Union africaine pour le développement et la transformation du continent. Il a estimé que les engagements pris au niveau continental doivent, désormais,



se traduire par des actions concrètes et mesurables sur le terrain.

Dans cette perspective, il a mis en avant plusieurs opportunités pour l'Afrique, notamment les progrès réalisés dans l'intégration régionale à travers la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), le développement du numé-

rique ainsi que les réformes institutionnelles engagées au sein de l'Union africaine.

DES DÉFIS MULTIPLES À RELEVER

Le responsable africain a également évoqué les nombreux défis auxquels le continent reste confronté. Parmi les prin-

cipales préoccupations figurent les conflits et l'insécurité, les effets du changement climatique, les inégalités sociales, le chômage des jeunes et la migration irrégulière. Il a également attiré l'attention sur les nouveaux enjeux liés à l'essor rapide de l'intelligence artificielle, à la gestion des ressources minières africaines et aux contraintes financières qui limitent les capacités d'action de nombreux États.

Lors de son intervention, Fateh Boutbig a accordé une importance particulière aux commissions permanentes du Parlement panafricain, qu'il a qualifiées de «moteur» de l'institution. Ces structures constituent l'espace où se concrétisent les missions législatives, de contrôle et de conseil du Parlement. Il a estimé que la crédibilité et l'impact de l'institution dépendront largement de l'efficacité de ces commissions dans l'élaboration de politiques adaptées aux réalités africaines et dans le renforcement du contrôle parlementaire.

Pour la prochaine étape, le Parlement panafricain entend concentrer ses efforts sur la mise en place de politiques innovantes et durables, l'amélioration de la participation citoyenne et l'accompagnement des réformes continentales, en cohérence avec les ambitions de l'Agenda 2063.

R. N.

JEUNESSE

Le grand chantier de la modernisation lancé

Le secteur de la jeunesse franchit une nouvelle étape dans son processus de réforme et de modernisation avec la publication d'un arrêté interministériel portant adaptation du temps de travail hebdomadaire dans certains établissements de jeunesse relevant du ministère chargé de la Jeunesse ou gérés par celui-ci.

Publié au Journal officiel n°50 du 15 juillet 2026, l'arrêté interministériel du 11 mai 2026 vise à adapter l'organisation du travail aux spécificités des structures dédiées aux enfants et aux jeunes, en tenant compte de la nature des activités et des services proposés.

Cette nouvelle réglementation introduit un cadre de fonctionnement plus flexible, permettant

aux établissements concernés d'ajuster leurs horaires tout au long de la semaine en fonction des programmes d'activités, notamment ceux qui se déroulent en soirée ou durant les périodes de repos hebdomadaire.

L'objectif affiché est d'assurer une meilleure continuité du service public, d'améliorer les conditions d'accueil et d'accompagnement des jeunes, mais également de renforcer la qualité des prestations proposées au sein des structures de jeunesse. Cette adaptation intervient dans le respect de la législation en vigueur et répond à la nécessité de rapprocher davantage les établissements de jeunesse des attentes des bénéficiaires.

UNE RÉFORME GLOBALE DU SECTEUR

La publication de cet arrêté s'inscrit dans une dynamique plus large de transformation du secteur de la jeunesse. Les autorités ambitionnent de moderniser la gouvernance, de développer de nouvelles méthodes de gestion et d'accélérer la transition numérique au sein des établissements. Le programme de réforme prévoit également la réhabilitation des infrastructures existantes, le renforcement de l'attractivité des espaces dédiés aux jeunes ainsi que l'amélioration des dispositifs de formation spécialisée pour les encadreurs. Parmi les axes majeurs de cette réforme figure

le projet de réorganisation des établissements de jeunesse et leur rattachement aux offices des établissements de jeunesse. Cette démarche vise à harmoniser les modes de gestion, à améliorer le suivi des infrastructures, à optimiser les opérations de maintenance et d'équipement et à rationaliser l'utilisation des espaces dédiés aux activités juvéniles. L'objectif est d'élever le niveau de performance des structures de jeunesse et d'assurer une meilleure efficacité dans la prise en charge des programmes à travers les différentes wilayas du pays.

Le secteur mise également sur le développement des compétences humaines avec la création

de l'École supérieure des sciences et techniques de l'encadrement de la jeunesse.

Cette institution constitue un outil stratégique pour former des cadres spécialisés capables d'accompagner les nouvelles orientations du secteur et d'améliorer les pratiques d'encadrement et de gestion.

À travers ces différentes mesures, la modernisation du secteur de la jeunesse se veut globale, en associant réformes administratives, amélioration des infrastructures et développement des ressources humaines. L'objectif est de bâtir un service public plus flexible, performant et mieux adapté aux attentes des enfants et des jeunes.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR- CNESE

Cap sur l'expertise nationale et l'innovation

Une convention-cadre de coopération a été signée à Alger entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le CNESE pour renforcer l'apport de l'expertise scientifique aux projets économiques et sociaux du pays.

Signé par Kamel Baddari et Mohamed Boukhari, l'accord prévoit une mobilisation accrue des universités, centres et laboratoires de recherche à travers des études, des formations spécialisées, l'échange d'expériences et l'accompagnement des défis nationaux.

Cette coopération sera complétée par dix conventions thématiques avec plusieurs établissements de recherche afin de rapprocher davantage l'innovation scientifique des besoins du développement national.

COOPÉRATION SÉCURITAIRE

Le FBI ouvre une antenne à Alger

L'ambassade des États-Unis en Algérie a annoncé l'ouverture d'un bureau secondaire de l'attaché juridique du Federal Bureau of Investigation (FBI) à Alger, une nouvelle étape destinée à renforcer la coopération entre les deux pays en matière de lutte contre la criminalité et de sécurité. Dans une publication diffusée sur la plateforme «X», la représentation diplomatique américaine a indiqué que cette ouverture constitue «une nouvelle étape reflétant la solidité de la coopération entre les États-Unis et l'Algérie dans le domaine de l'application de la loi et des questions d'intérêt commun». «À travers une collaboration étroite

avec nos partenaires algériens, nous comptons consolider notre partenariat de longue date, relever les défis communs et poursuivre le renforcement des relations entre nos deux pays», a précisé l'ambassade. Aucune information détaillée n'a, pour l'heure, été communiquée sur les missions précises de cette nouvelle structure ni sur son champ d'intervention. Le FBI explique que les bureaux secondaires des attachés juridiques (FBI Legal Attaché Suboffices) sont des antennes rattachées à son réseau international d'attachés juridiques. Implantés au sein des ambassades américaines, ils servent de relais pour coordonner la

coopération avec les services de sécurité et les autorités judiciaires des pays partenaires. Leurs missions portent notamment sur le partage de renseignements, l'échange d'expertise, l'appui aux enquêtes transnationales ainsi que la coordination des efforts face aux menaces communes, notamment le terrorisme, le crime organisé et la cybercriminalité. L'ouverture de ce bureau intervient dans un contexte de renforcement des relations sécuritaires entre Alger et Washington, particulièrement dans les domaines liés à la lutte contre les réseaux criminels internationaux et aux nouveaux défis sécuritaires.